5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

45e ANNEE — N° 15.862

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

LUNDI 6 DECEMBRE 1915

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-inférieure
3e Édition : Charente-inférieure.
4e Édition : Charente
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arr de Bergerac
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

	La ligne		La ligne
Annonces dernière page (dix col. en 6)	1f 75	Faits Divers. . (sept col. en 7)	7f
Réclames d° d° (sept col. en 7)	3 50	Chroniques Locales (sept col. en 7)	11

S'ADRESSER POUR LES ANNONCES à BORDEAUX : Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. Agences Havas, péristyle du Grand-Théâtre.
à PARIS : Agences Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.
Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne ...	6f »	11f	22f
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Etranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France.	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

Politique Impériale

Le début d'une session parlementaire est, pour chacun des belligérants, l'occasion de « faire son point » et de se rendre compte où il en est du voyage.

Le président Kæmpf, en ouvrant la session du Reichstag, n'a pas manqué à cette tradition. Il a célébré, en style officiel, les succès militaires et diplomatiques de l'Allemagne dans les Balkans, et parlé, une fois de plus, de la puissance « invincible » de l'empire.

Ce sont là des déclarations prévues. Il serait à peine utile de les relever. Mais nous voudrions montrer en quoi M. Kæmpf se trompe et pourquoi la situation de l'empire est beaucoup moins brillante qu'il se l'imagine.

Quoi qu'il soit difficile, en pareil cas, à un Français d'être impartial, nous voudrions le faire avec toute la sincérité possible, et même en mettant de côté, pour un instant, le point de vue moral, qui joue cependant un rôle si considérable à notre époque.

Si l'empereur Guillaume avait été un type dans le genre de son ancêtre Frédéric II, c'est-à-dire un homme peu chargé de scrupules, mais d'un esprit net et précis, il n'aurait certes pas reculé devant le cambriolage de la Serbie, loin de là ! Mais il aurait fait, de cette opération sur Constantinople, le but principal et presque unique de la guerre.

Calculant que la possession du Bosphore était d une valeur inestimable, qu'elle lui livrait l'Asie antérieure et l'accès de la Méditerranée; que, d'autre part, elle le fermait aux Russes, fort d'une préparation de quinze ou vingt ans (chemin de fer de Bagdad, mission militaire à Constantinople, etc.), il se serait attaché à cet objet limité, qui lui ouvrait d'immenses perspectives; il aurait, temporairement au moins, négligé le reste. Il se serait donc contenté d'immobiliser la France sans se mettre l'Angleterre sur les bras en envahissant la Belgique, de refouler les Russes sans les poursuivre dans leurs marécages, d'interrompre leurs communications avec la péninsule des Balkans, et dès le quatrième ou cinquième mois de la guerre, il aurait poussé l'Autriche sur la Serbie, qui est, en quelque sorte, le concierge de cette péninsule. C'était, comme on dit aux échecs, le coup juste. Et, au point de vue allemand, la campagne pouvait être terminée en six mois. Mais alors, ce n'était pas une guerre mondiale, c'était une guerre politique, d'envergure un peu plus large, mais de même nature que l'occupation de la Silésie par Frédéric, ou comme la campagne de France en 1870.

Tel n'est pas le tempérament de Guillaume II. Il est assurément bien doué ou bien conseillé dans le détail des opérations. Mais son esprit mobile embrasse dix objets différents sans s'arrêter à aucun. Tel jour, c'est la marche sur Paris. Le lendemain, la poussée sur Calais. Ces deux tentatives ayant échoué, c'est la marche sur Varsovie; et après Varsovie, sur Riga et peut-être vers Pétrograd. Aucune de ces entreprises n'est poussée à fond. Il reprend seulement, après quinze mois de guerre, le dessein sur Constantinople. Entre temps, il a soulevé l'hostilité irréconciliable de l'Angleterre, étendu démesurément ses lignes, au lieu de s'en tenir à la ligne des Vosges, comme le conseillait le maréchal de Moltke, et perdre près de 4 millions d'hommes, soit la moitié de ses effectifs. Et non seulement il s'est affaibli, en face d'adversaires dont le nombre et la force augmentent tous les jours, mais encore, par le caractère féroce de la guerre, il a semé des haines mortelles qui dépassent de beaucoup le terrain de la politique. Les nations qu'il a combattues se sentent atteintes dans leurs parties vitales, et ne pourront s'arrêter que devant sa défaite complète.

Dans ces conditions, sa campagne orientale vient trop tard. En supposant qu'elle réussisse, ce qui n'est pas encore démontré, elle peut tout au plus soutenir son prestige et retarder l'événement, mais elle ne saurait avoir des résultats décisifs.

Entre tant de visées différentes, successivement reprises puis abandonnées, le seul lien apparent est un appétit de domination mondiale, qui s'exerce de tous les côtés à la fois.

Il est sans exemple dans l'histoire qu'une telle entreprise réussisse, quels que soient d'ailleurs la force du peuple allemand et ses talents d'organisation. On n'est pas à la fois César, Napoléon et Alexandre. Ou bien l'on se croit Napoléon, et l'on résume en deux années les succès et les revers qui représentent vingt ans de la carrière de ce grand homme et qui se sont terminés par sa chute finale.

Voilà ce que M. Kæmpf ne pouvait pas dire, mais que voient clairement tous ceux qui ne sont pas aveuglés par ce gonflement démesuré.

René MILLET,
ambassadeur de France.

Chinoiseries

La Chine est un pays charmant, mais surtout déconcertant. Il semble mettre sa joie, depuis quelques années, à détruire toutes les notions que nous avions péniblement acquises sur lui. Dans les livres et les articles de spécialistes nous apprenions que la Chine était le pays de l'immobilité, de la tradition immuable et figée, de la survivance des idées, des doctrines et des mœurs d'antan. Le Chinois avait le mépris des changements, donc du progrès, et les légers sacrifices qu'il pouvait faire à la nouveauté se bornaient à des utilisations commerciales, industrielles ou scientifiques...

En Chine, nous avions en effet le sentiment que ce décor ancestral, vermoulu, d'une pittoresque vétusté, abritait une race dédaigneuse des expériences et soucieuse surtout de gagner de l'argent, de bien vivre, et de ne pas se battre. La vision d'un vieux mandarin militaire traversant les rues de Shanghaï dans une chaise à porteurs, écroulé sur les coussins, desséché momifié, réduit à l'état de vieille pièce de musée, nous a représenté assez bien le fantôme de la Chine...

Mais ce cadavre est récalcitrant, cette momie s'agite, cette ombre prend corps. A côté de la Chine officielle, image décrépite du passé; à côté de la Chine commerçante, du « péril jaune », il y a une Chine moderne qui a réclamé tout d'un coup la République sans crier gare. Les spécialistes ont feint d'être avertis... « Nous le savions, » disaient-ils comme dans les opérettes.

Pour se remettre de l'aventure, ils nous ont expliqué doctement que jamais la vieille Chine n'a aussi bien triomphé qu'avec Yan-Che-Kaï, qu'il est le maître du palais, le shogun veillant sur la puissance sacrée, mystérieuse et lointaine, de la race impériale. Il n'est pour le peuple que l'émanation du pouvoir mandchou. On a dit que Yuan-Che-Kaï allait s'asseoir sur le trône laqué d'or au pied duquel le jeune Tseu-Hi n'aura plus qu'un tabouret ? C'est une galéjade. On n'imite pas Bonaparte en Chine. C'est un jeu que le foulard de soie, le mauvais thé et les pastilles libératrices arrêtent au premier geste...

Soit. Mais la dernière nouvelle va laisser sans parole, cette fois, les interprètes de l'âme chinoise. On annonce que Yuan-Che-Kaï a fiancé sa fille à l'ancien empereur de Chine ! Il entre dans la dynastie par la porte des femmes. C'est peut-être le plus sûr moyen d'y rester. Mais que penser de ce mariage qui unit la petite bourgeoise au Fils du Ciel ? On avait marié le Grand Turc à la République de Venise. On fait épouser Marianne aux petits pieds au demi-dieu. C'est la fin de la vieille Chine — et l'avènement des Yuan-Che-Kaï.

P. B.

LORD KITCHENER fait l'éloge de l'Armée italienne

Rome, 5 décembre. — Lord Kitchener a adressé de Londres la dépêche suivante au général Cadorna :

« De retour de ma visite à l'Italie, je désire remercier encore une fois Votre Excellence pour le courtois et cordial accueil qui me fut réservé au quartier général de l'armée italienne pendant ma visite, inévitablement brève.

» J'espère que Votre Excellence voudra, en même temps, m'accorder d'envoyer mon salut cordial de soldat à l'état-major de Votre Excellence et à toute l'armée italienne. J'en ai suivi attentivement les opérations et je ne puis qu'exprimer mon admiration pour l'habileté des commandants et pour la bravoure et la ténacité par lesquelles toute l'armée remplit la tâche difficile qui lui est confiée. J'ai pu voir de mes yeux la nature de cette tâche et comment l'armée italienne la remplit d'une façon splendide. J'ai pleine confiance que l'esprit montré par le soldat italien le mènera à la victoire.

» KITCHENER. »

Rome, 5 décembre. — Le général Cadorna a répondu à lord Kitchener par la dépêche suivante :

« Le jugement très compétent que vous avez bien voulu exprimer par votre message, qui reconnaît la réalité et l'efficacité de l'action militaire que l'Italie développe actuellement, sera connu avec une profonde satisfaction par l'armée italienne, car il émane de la plus haute personnalité militaire britannique.

» Je vous remercie pour le salut de soldat que vous avez adressé à l'armée italienne, aux officiers de mon état-major et à moi-même, et je vous le retourne cordialement, heureux d'avoir eu l'occasion de connaître personnellement le général illustre qui a su créer de formidables armées anglaises qui, avec les alliés, combattent dans la ferme confiance en la victoire finale pour le triomphe de la civilisation contre l'ennemi commun.

» CADORNA. »

L'Emprunt français en Espagne

Madrid, 4 décembre. — Le succès de l'Emprunt français en Espagne va s'accentuant. On constate de nombreuses ventes de divers titres à la Bourse de Madrid. Elles émanent de capitalistes désireux de profiter des conditions très avantageuses que leur offre l'Emprunt de la Victoire.

Le journal « Epoca » fait à cet égard cette curieuse constatation que deux phénomènes sont à remarquer en Espagne depuis le début de la guerre européenne : l'exode des capitaux et l'exode des ouvriers.

On Demande sur le Front...

La « Petite Gironde » a reçu ces jours derniers la demande que nous sommes heureux de reproduire dans nos colonnes. Ce placet, aussi original que spirituel, nous vient des sous-officiers du 7e escadron du 10e régiment de hussards, secteur postal n° 129.

Ces « poilus » ont décidé de monter une salle d'escrime sur le front, et au lieu d'adresser une supplique banale à nos lecteurs, ils ont dessiné les croquis que nous publions aujourd'hui.

Il faudrait mal connaître nos concitoyens pour supposer que l'appel des hussards ne sera pas entendu. D'ici peu, ces vaillants compagnons recevront les fleurets, épées, masques et gants qu'ils réclament.

Gageons qu'ils les recevront même en telles quantités qu'ils pourront en offrir à leurs camarades.

La « Petite Gironde » n'a pas voulu répondre seule à la demande des escrimeurs du front. Mais elle enverra pour sa part six fleurets et deux masques.

Nous sommes certains que les sportsmen du Sud-Ouest seront heureux d'adresser directement leurs envois aux sous-officiers du 10e hussards.

NOTES DE ROUTE

Parmi ceux du Front d'Artois

D'UN POSTE D'OBSERVATION HISTORIQUE
LES ASSAUTS DE MAI ET DE SEPTEMBRE — MONT SAINT-ÉLOI
L'HOMMAGE D'UN CHEF

(De notre Envoyé spécial)

Des armées du Nord, en Artois, novembre.

A travers la plaine vallonnée de Picardie, puis d'Artois, trempée d'eau, aux routes gluantes de boue épaisse, l'automobile court, dépassant ou croisant de longs convois : fantassins qui vont aux tranchées ou en reviennent; artillerie, cavalerie, ravitaillement. Ici, des Français. Là, des Anglais reluisants comme des scaphandriers sous la pèlerine de caoutchouc kaki qui ruisselle. Dans tous les villages, des troupes. Et aussi des barriques, des tonneaux, des foudres en quantité extraordinaire. Le commerce des vins doit faire des affaires d'or par ici. Il n'est pas le seul, au reste. Il est telles petites localités, comme X... par exemple, où l'on cite des cas de fortunes soudaines, comme celle d'un modeste épicier qui est en marche vers le million.

⁂

Le général commandant le corps d'armée a tenu à nous guider lui-même dans le secteur. Nous voici sur une route, que je ne suis pas autorisé à vous désigner, dans une ferme que les obus n'ont pas ménagée. Et ils continuent. Lors de la première offensive de mai, elle a servi de poste d'observation à un hôte illustre venu rejoindre le général commandant le corps d'armée qui opérait dans la zone. Mais à un moment, la rafale d'acier faisait tellement rage, qu'il fallut abandonner la lucarne du grenier d'où, à la jumelle, on scrutait le terrain, et ce fut dans le sous-sol que le général et son visiteur discutèrent de la situation. Une inscription tracée sur la pierre le relate :

L'an 1915, le 10 mai,
deuxième journée de la bataille de Lens
le généralissime JOFFRE
vint conférer sous cette voûte
avec le général BALFOURIER,
commandant le 20e corps.

Par un des trous du toit crevé, l'œil embrasse un large horizon. Voilà ces lieux désormais historiques où a coulé le sang des nôtres dans des combats épiques : le Labyrinthe, la Targette, Neuville-Saint-Vaast, la Folie, Vimy, Givenchy. Autant de noms, autant de pages de gloire, autant de souvenirs d'héroïsme.

C'est de là-bas, de la ferme de Berthonval, que partit la première attaque le 9 mai. Dans un élan magnifique, nos troupes, au cri de « Vive la France ! » se lançaient à l'assaut des redoutables « ouvrages blancs ». Ils étaient enlevés de haute lutte. Puis c'était la Targette, puis Neuville, où pendant trois semaines, cave par cave, ce furent d'effroyables combats. Puis la crête 140. Même, en corvée, nos hommes allèrent jusqu'à Givenchy et Vimy, mais il leur fallut revenir. L'attaque avait été impétueuse. Trop splendide, la « furia » avec laquelle ils avaient culbuté l'Allemand. Ils avaient été trop vite et trop loin ! Les soutenir dans cette position aventurée n'était pas possible.

Quatre mois plus tard, à la grande offensive de septembre, du nord de Neuville, ils repartaient à l'attaque sur la crête 140, la Folie, les hauteurs du Télégraphe, et enlevaient encore du terrain.

Maintenant ils attendent avec une patience admirable — une patience que leur donne la confiance totale dans l'issue de la lutte, nous dit le général — ils attendent l'ordre de faire le nouveau bond qui les portera par delà le rideau roux des bois jusqu'à la cité promise : Lens, dont ils reprendront le trésor noir aux Barbares.

Les Barbares ! Tout proche, voici un exemplaire de leur œuvre. Il se dresse dans l'espace. Il s'impose à la vue, obsédant comme le remords — qu'« ils » ne connaissent pas. C'est sur le mont Saint-Eloy. Là, un village s'était groupé autour des hautes et massives tours de la vieille abbaye. Le canon allemand s'est acharné sur elles. Il les a découronnées. Il les a crevées. Il a jeté à leur pied des blocs énormes que leur arrachaient ses obus lourds. Mais il n'a pu les abattre. L'une d'elles n'est plus qu'une colonne branlante qui se tend vers le ciel comme un bras à la main tranchée dans un geste de malédiction. N'importe, elle demeure. Et toutes deux, formes déchiquetées dominant de loin les vallons et la plaine, elles parleront à ceux d'ici ou à ceux d'ailleurs qui passeront. Les pierres mutilées de Saint-Eloy leur rediront sans trêve la parole nécessaire : « N'oublie pas ! »

⁂

La nuit était venue. Au tintement grêle d'une cloche se mêlait le cri âpre des corneilles et le hululement du vent à travers les ruines. A coups sourds, le canon accompagnait.

Nous redescendons les pentes du mont. En chemin, une rencontre : des soldats qui allaient porter la soupe, le pain, le vin aux tranchées, chose encore malaisée la nuit, mais impossible le jour, la route étant battue par le feu. Le général les arrêta. D'un coup d'œil ils avaient « repéré » les trois étoiles sur le képi bleu. Ils n'en étaient pas intimidés. Ils répondaient très librement aux questions. La répartie ne les embarrassait pas.

— Comment, toi, tu n'as pas ton bâton de pèlerin ? fit le général à l'un d'eux.

— Oh ! pas besoin, mon général. On est ferré ! Y a qu'à voir çà !

Et il montrait ses souliers en riant largement.

— Oui, mais, et les Boches, si tu en rencontres un ?

— Pas besoin de bâton : à coups de pied, à coups de poing, à coups de tête on leur tapera dedans !

Un autre était Angevin, un compatriote. Sans être interloqué, il causa du « pays » avec le général. Il eut un mot typique. Le général lui demandait :

— Où t'es-tu battu la première fois ?

— C'était à Bapaume et ça cognait !

— Et qu'est-ce que ça t'a fait ?

— Ben, dame...

Il cherchait ses mots puis, tout à trac, en riant :

— Dame, ça vous fait un mauvais effet.

Puis aussitôt il ajoute, en correctif :

— Après, on s'y fait.

Et il s'en alla, chaloupant, vers les tranchées, avec ses camarades. Ils ne seraient pas de retour avant minuit. Ils feraient une dizaine de kilomètres.

Le général les suivait d'un bon regard paternel :

« Braves gens, va. Chaque jour je les admire un peu plus. Les obus ont beau tomber, les balles pleuvoir, ils vont quand même droit leur chemin, parce qu'ils savent que les camarades attendent la soupe. Et pour ne pas les en priver, ils risquent leur vie simplement, obscurément. Je trouve cela très beau... »

Braves gens, oui, mais brave chef aussi. Peu après à son quartier général, dont il nous faisait les honneurs avec une délicate et charmante courtoisie, afin de nous faire sentir mieux encore la valeur de la tâche accomplie par ses soldats, le général plaçait sous nos yeux les photographies des lignes ennemies prises par nos aviateurs et les plans dressés d'après ces photographies par des spécialistes appartenant à son état-major, l'un architecte à Marmande, l'autre attaché au musée Carnavalet. Des plans infiniment précieux, merveilleux de précision et de détail, dénonçant les créneaux, les directions de tir des mitrailleuses, les feux de flanc, d'autres particularités encore, et permettant ainsi de prendre les précautions utiles de notre côté. Puis c'étaient les cartes des différents secteurs avec les lacis — des tranchées et des boyaux allemands, tout un réseau de lignes dont le plus prodigieux était celui du fameux Labyrinthe. Ces minces lignes rouges et bleues qui sinuaient, qui s'enchevêtraient sur l'immense feuille blanche et dont la moindre d'entre elles avait coûté une randonnée aérienne parmi les obus et les balles, disaient en effet, avec une force impressionnante, quelles difficultés formidables et cruelles nos soldats avaient et auront à maîtriser.

Ses soldats ! Quel tribut de reconnaissance et d'admiration il leur payait, ce chef douloureusement meurtri, lui aussi, qui a donné un fils à la Patrie ! Il le faisait sobrement, d'une voix égale, mais où frémissait une émotion vraie. De belles troupes certes, des Charentais, des Périgourdins, des Coréziens, des Girondins, des Limousins. Avec quelle fierté il évoquait le 108e, de Bergerac, sous ses ordres au moment de la bataille de la Marne, et son colonel Aurousseau, tombé en héros, perdant onze capitaines sur douze, s'obstinant avec une bravoure folle, exécutant l'ordre du généralissime : « Tenir ou mourir, » et entrant enfin dans Vitry-le-François, où les habitants baisaient les mains des libérateurs. Et le colonel Laporte chargeant à la tête de ses troupes, recevant une balle dans la tête.

« Capitaine, croyez-vous que l'œil est atteint ? — Malheureusement, je le crains, mon colonel. — Bien. En avant ! » Une deuxième balle à travers l'épaule de part en part : « En avant ! » Une troisième balle dans la poitrine. « En avant ! » Une quatrième dans le ventre. Alors, se tournant vers le capitaine avec du regret et de la tristesse : « Non, cette fois, je ne puis plus, » et il tombe. Et ceux-ci ? Une mine vient d'éclater entre eux deux. Leurs camarades volent en l'air avec les éclats et vont retomber assommés, désarticulés, déchirés. Que font-ils, ces deux-là ? Ils s'affolent ? Ils s'apeurent tout au moins ? On accourt. Et où les trouve-t-on ? A leur poste, immobiles, de part et d'autre du cratère. Ils n'ont pas bronché.

Et les exemples abondent, se pressent sur les lèvres du général, et il n'y a qu'une approbation unanime et émue autour de lui quand il conclu. :

« Non, nous n'avions pas dégénéré. On peut tout nous demander. La race est restée la race : elle est noble et pure... »

Louis DAUSSAT.

L'Armée Turque

Pétrograd, 5 décembre. — Le correspondant du « Rousskie Viedomosti », qui suit les opérations militaires, estime que l'on n'accorde pas à l'armée turque une attention suffisante et il donne à son journal des renseignements intéressants sur les forces militaires de la Turquie.

En raison de l'anarchie administrative qui règne en Turquie, il est difficile de faire le compte exact de la composition de l'armée et du haut commandement lui-même. Il est indéniable pourtant que la Turquie n'a pas mobilisé moins de 500.000 hommes d'infanterie. En y comprenant les autres armes, l'effectif total des forces turques est évalué à 700.000 hommes.

Le soldat turc représente un bon instrument de guerre, mais en raison de l'alimentation insuffisante, du manque de secours médicaux et de l'entassement des hommes dans les casernes, la mortalité atteint d'énormes proportions dans l'armée turque : même en temps de paix, à Erzeroum, le tiers de la garnison mourait du typhus. Pendant la guerre, la mortalité causée par les maladies s'est encore accrue, et sur le front turc du Caucase, le commandant d'un corps d'armée est mort du typhus.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 6 décembre 1915

(50)

AMOUR DE FRANÇAISE

PAR

PAUL JUNKA

PREMIERE PARTIE

GISELLE DE NOYANS

Aujourd'hui, elle n'en pouvait plus. Elle avait cru obscurément que Giselle la tirerait de peine, lui procurerait une autre place où elle serait délivrée du cauchemar qui la poursuivait.

Et voilà que cette unique ressource lui manquait ! Voilà qu'il ne servait à rien, l'inouï effort d'énergie qui lui avait permis de tenter cet arrachement d'elle-même, cet essai de transplantation dans un autre milieu, un terrain plus sûr et plus solide où elle ne se sentît pas glisser.

Parfois, elle fermait les yeux; elle avait l'impression d'enfoncer, d'enfoncer dans un abîme...

Maintenant, c'était fini. Puisque personne n'était plus là pour la soutenir, elle allait rouler jusqu'au fond...

Car depuis quelque temps, la poursuite de Maurice s'était faite plus impérieuse et dominatrice; à percevoir autour d'elle, sur elle, cet autoritaire vouloir d'homme, la pauvre Françoise haletait d'une angoisse de gibier traqué par le chasseur.

Avec désespoir, elle comprenait que sa résistance s'usait, que ses forces lui manqueraient bientôt, tout à l'heure peut-être...

D'autant qu'une véritable persécution s'ajoutait à son martyre secret.

On le sait, Clara n'avait pas été sans remarquer tout de suite l'attrait inspiré à Maurice Armagnac par la candide petite Picarde; sans doute même, avec sa malignité aiguisée de créature déchue, jalouse de toute pureté, avait-elle escompté l'effet, sur cette enfant neuve, des incessants rapprochements que lui ménageait l'obligation des repas en commun.

Et à présent que ce train d'existence comportait une certaine familiarité, elle ne se gênait plus pour railler ouvertement la jeune fille du vertueux combat qu'elle soutenait. Chaque jour recommençaient les intolérables piqûres d'épingle dont ce cynisme de noceuse se plaisait à lacérer cette pudeur aux abois : reprochant à Françoise, et parfois en termes d'une crudité révoltante, de « faire sa Sophie », elle la criblait de sarcasmes, l'accablait d'écœurants conseils, si acharnée et convaincue dans l'œuvre de dépravation entreprise presque inconsciemment que celle qui en était l'objet se surprenait parfois à avoir la nausée.

Elle ne souffrait que davantage, en sa délicatesse native, de ce travail de défloration morale qui, malgré tout, s'accomplissait dans son âme. Par instants, la fierté intérieure qui la préservait encore de la chute faiblissait, et elle se demandait, avec un abandon navré, à quoi bon continuer cette lutte tragique, puisque, finalement, elle serait vaincue ?...

Ce jour-là, dès qu'une halte de quelques minutes lui eut rendu la force nécessaire à poursuivre sa route, elle s'en alla tristement, tête baissée, sans regarder devant elle.

Elle était si lasse qu'elle ne pensait plus à rien, sinon se retrouver chez elle pour y pleurer en liberté, écouler avec ses larmes le grand renoncement qui la ployait.

Comme elle s'engageait sur le quai d'Anjou et était près d'atteindre l'immeuble confié à la jalouse vigilance de madame Pinchard, elle tressaillit de la tête aux pieds. Elle venait d'apercevoir Maurice tournant nonchalamment aux environs de la maison.

Elle eut un mouvement pour fuir; il était trop tard. Le jeune homme l'avait vue et venait droit à elle :

— Ah ! vous voilà, mignonne Françoise ! Je vous attendais...

Interdite et bégayante, elle ne sut que balbutier :

— Oh ! monsieur Maurice !... c'est mal !...

— Pourquoi donc ! rétorqua-t-il avec ce persiflage hautain qui désemparait toujours la pauvre Françoise. Ne suis-je pas libre de faire les cent pas où bon me semble ?

— Certainement ! accorda-t-elle au même timbre indistinct.

— Eh bien ! alors, ne grondez pas ! reprit-il d'un air de gaîté tendre qui le rendait infiniment séduisant. Soyez gentille comme à votre ordinaire et venez avec moi...

Elle le considéra, pleine de naïf effroi :

— Avec vous ?... Oh ! monsieur Maurice, ce n'est pas possible !

— Pourquoi donc ? répéta-t-il avec un soupçon d'impatience, en homme qui n'admet pas que l'on conteste sa volonté. Si je suis libre d'épier patiemment votre apparition, n'êtes-vous pas libre, vous, de vous promener avec qui vous plaît ?

Elle baissa la tête. Elle ne trouvait rien à répondre. Il eût fallu déclarer fermement qu'elle ne voulait pas, et elle n'en avait pas la force.

D'un coup d'œil, il constatait ces prodromes de défaite.

— Après cela, continua-t-il d'un ton volontairement amer, n'êtes-vous pas aussi indépendante que je me le figure ?... Vous rentrez alors que je guettais patiemment votre sortie pour vous procurer quelques instants de distraction en cette après-midi de dimanche, la première, je le sais, que la tyrannie de Clara vous ait laissée jusqu'ici... Vous n'avez dons pas besoin de ma compagnie. Si vous en préférez une autre, ce qui est votre droit, avouez-le-moi franchement, et je ne vous importunerai pas davantage !

Françoise était trop ignorante de la stratégie amoureuse pour deviner là une manœuvre classique. A la fois indignée du soupçon et touchée d'une jalousie dont elle ne songeait pas à suspecter la sincérité, elle protestait vivement...

— Moi, monsieur Maurice !... Ah ! par exemple !... Je viens tout simplement de chercher des nouvelles d'une cliente, mademoiselle de Noyans, qui n'est pas revenue au magasin depuis que mademoiselle Mouchot a pris la suite de notre ancienne patronne...

— Clara ne pourra manquer d'être sensible à ce zèle ! déclara-t-il de cet accent à lui, duquel on ne savait s'il était ironique ou sérieux. Mais il ne s'agit pas de ça ! Il est bien entendu que votre temps vous appartient ?

— Oui, reconnut-elle sans fierté, car elle pressentait la conséquence de l'aveu.

— Alors, je vous emmène...

Avec une autorité tendre, il glissait le bras de la jeune fille sous le sien. Le contact la fit vibrer tout entière; cependant, elle se défendait encore :

— Non, monsieur Maurice... Vraiment, ce ne serait pas convenable...

Elle tentait de se dégager; doucement, il resserra l'étreinte.

— Je me moque un peu des convenances, par exemple ! Qu'est-ce que c'est qu'une petite puritaine comme ça ?... Regardez tous les couples heureux qui hument avec délices l'air pur de cette après-midi printanière : les convenances sont les derniers de leur soucis, je vous l'affirme !

Il riait, d'un beau rire sonore et jeune qu'elle ne lui connaissait pas, et devant lequel elle se sentit désarmée.

Depuis qu'il tenait son bras sous le sien, d'ailleurs, elle n'était plus la même : il lui semblait qu'elle ne s'appartenait plus, qu'elle n'était qu'une petite chose toute prête à s'évanouir de joie, à se fondre avec volupté dans cette force qui l'emportait...

Pour parachever sa victoire, le tentateur ajoutait :

— Je ne me pardonnerais pas de vous abandonner à votre solitude pendant cette belle journée... Comme ce serait divertissant d'être là-haut, toute seule !... Nous allons au théâtre, et nous ferons un tour après...

— Au théâtre ! répéta-t-elle, ravie en dépit d'elle-même.

Elle ne résista plus. Docilement, elle laissa sa petite main sur la manche du jeune homme, régla son pas sur le pas qui l'entraînait.

Le théâtre ! C'était le mot magique qui ouvre les portes de l'inconnu. Jamais encore elle n'avait mis les pieds dans un de ces lieux d'illusion, et elle allait, subjuguée, avec la notion confuse que ce serait là le commencement de quelque chose de très nouveau et de très beau...

Humiliée un peu de son humble robe noire, elle se redressait pourtant, elle se haussait sur la pointe des pieds pour ne pas paraître trop petite auprès de ce grand beau garçon à qui, par un sentiment joliment féminin, elle était fière, en même temps, de donner le bras. Il lui semblait que les autres femmes la regardaient avec envie, et un surhumain bonheur l'inondait...

Cependant, Maurice avait hélé un fiacre, qui en quelques minutes amena le couple devant le Châtelet. Sagement, délicatement aussi, le jeune homme avait choisi un spectacle approprié à la naïveté de la spectatrice. On donnait une féerie, en un nombre incalculable de tableaux, dont l'héroïne, après les plus incroyables aventures que traversait un ballet prestigieux, finissait naturellement par épouser un prince beau comme le jour.

Françoise sortit de là chancelante, éblouie. La musique, les lumières, les danses, les serments, les baisers, tout cela tourbillonnait dans sa tête, l'emplissait d'un tournoiement affolé.

Prise au passionnant mirage de la scène, elle revenait avec peine à la vie du dehors, c'est-à-dire à la réalité.

(A suivre).

ÉDITION DU MATIN

490e JOUR DE GUERRE

Communiqués officiels français

Du 5 Décembre (15 h.)

Rien à ajouter au Communiqué d'hier soir.

Du 5 Décembre (23 h.)

Au cours de la journée, l'activité de l'artillerie a été plus intense de part et d'autre.

En BELGIQUE, notre artillerie a exécuté des tirs efficaces sur les boyaux de la région d'Hetsas où l'on signalait des mouvements de troupes ennemies.

En ARTOIS, nos batteries ont riposté avec énergie à un bombardement violent de nos tranchées du Crassier Doublel, au sud-ouest de Loos.

Quelques obus incendiaires sur ARRAS sans grand dommage.

Entre SOMME et OISE, nos engins de tranchées ont détruit des postes ennemis au nord d'Herbecourt et un abri de mitrailleuses sous coupole devant Tilloloy.

La lutte de mines s'est poursuivie à notre avantage dans la région de FRISE, au bois de Saint-Mard, à l'est de Tracy-le-Val et sur les Hauts-de-Meuse aux Eparges.

ARMÉE D'ORIENT

Les actions locales du 3 décembre, signalées dans le communiqué précédent, ont été assez vives, notamment vers KORTURINO, où les Bulgares ont canonné et attaqué une de nos positions et ont été repoussés.

Sur la CERNA, deux tentatives de passage ont été arrêtées par le feu de notre artillerie et de notre infanterie.

Les Serbes ayant évacué Monastir, des patrouilles mixtes austro-bulgares sont entrées dans la ville.

Communiqué russe

Pétrograd, 5 décembre.

La journée a été calme sur les fronts de l'Ouest et du Caucase.

Communiqué italien

Rome, 5 décembre.

En dehors d'actions des artilleries et de rencontres de petits détachements, il ne s'est pas produit sur tout le front d'événements dignes d'une mention particulière.

Communiqué belge

Le Havre, 5 décembre.

Nuit sans incident. Le feu de nos batteries a arrêté à diverses reprises des tentatives de bombardement des agglomérations d'OOSTAERKE, NIEUCAPPELLE et OUDECAPPELLE. Nous avons démoli deux abris et deux tranchées de l'ennemi, notamment vers MAANNEKENSVERE et sur l'YPERLEE.

Cette après-midi, notre artillerie a délogé de la ferme Terstylle des travailleurs allemands qui avaient ouvert le feu sur nos postes avancés.

NOTES OFFICIELLES

Les Emplois dans les Services de la Marine

Paris, 5 décembre. — Les militaires de l'armée de mer, les fonctionnaires, agents et sous-agents retraités de la marine désireux d'être appelés à remplacer temporairement, dans les conditions prévues à l'article 2 de la loi du 17 août 1915 (loi Dalbiez), des fonctionnaires, agents ou sous-agents de la marine employés soit à Paris, soit dans les ports, et incorporés en exécution de l'article premier de la loi précitée, sont priés de faire parvenir le plus rapidement possible une demande à cet effet au ministère de la marine (bureau des corps des agents divers).

Des demandes analogues peuvent être adressées par les militaires de l'armée de mer mutilés ou réformés susceptibles d'être admis, après examen d'aptitude, à occuper temporairement dans les divers services de la marine des emplois compatibles avec leurs infirmités.

Ces demandes devront préciser la localité dans laquelle le candidat désire être employé et indiquer très explicitement la nature de l'emploi sollicité (employé de bureau), copiste, dactylographe, gardien de bureau, etc.).

L'Emploi des Bateaux-Hôpitaux anglais

Londres, 5 décembre. — L'Amirauté anglaise fait connaître qu'à la suite des allégations récentes lancées par des radiotélégrammes allemands disant que des bâtiments-hôpitaux anglais étaient employés contrairement à leur usage, le bateau-hôpital « Mauretania » a été inspecté à Naples par les consuls d'Amérique, de Danemark et de Suisse, qui ont signé conjointement une déclaration par laquelle ils reconnaissent qu'aucun combattant, qu'aucune fourniture militaire ne se trouvaient à bord de ce bateau.

L'Emprunt de la Victoire

A LA COMPAGNIE D'ORLÉANS

Paris, 5 décembre. — En vue de faciliter à son personnel la participation à l'emprunt national, la Compagnie d'Orléans a décidé de payer dès à présent la gratification du 1/24e du traitement qui est accordé d'ordinaire à la fin de l'année, et de consentir une avance d'un mois sur le traitement à ceux de ses agents qui lui en feraient la demande.

Pour faciliter la souscription des porteurs d'obligations, la Compagnie d'Orléans a décidé, ainsi que nous l'avons déjà fait connaître, d'escompter les coupons à échéance du 1er janvier prochain.

EN CHINE

Londres, 5 décember. — On mande de Pékin que les négociants des ports chinois ont donné des ordres de souscription importants aux emprunts français et russe.

NOUVELLES DIVERSES

Retour de Grands Blessés

Lyon, 5 décembre. — Un train de grands blessés venant d'Allemagne est arrivé ce matin à Lyon. La réception a eu lieu dans les mêmes conditions que la précédente; elle était présidée par le général Laperrine, qui, entouré des autorités civiles et militaires, a souhaité la bienvenue aux blessés rapatriés dans une allocution cordiale et émouvante.

Une foule considérable assistait à la réception.

L'Accident de Satory

Versailles, 5 décembre. — Voici les noms des officiers victimes de l'accident qui se produisit hier à Satory :

Tués : Commandant de Berthe, lieutenant Daubert.

Blessés : Lieutenant-colonel Tierrot, capitaine Jouart, capitaine Dionnet du Breil.

M. Justin Godart à l'Hôpital de la Croix-Rouge écossaise

Paris, 5 décembre. — M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat au service de santé, a visité cette après-midi le très bel hôpital de la Croix-Rouge écossaise, installé à Paris dans la maison de santé du docteur Charles Bonnet.

M. Justin Godart est passé dans toutes les salles, s'arrêtant à chaque lit et prodiguant à nos glorieux blessés des paroles de réconfort.

M. Charles Bonnet, médecin-chef de l'hôpital, a souhaité en termes émus la bienvenue au sous-secrétaire d'Etat du service de santé.

M. Justin Godart, dans une très belle improvisation, a dit tout le bien qu'il pensait de l'hôpital de l'Ecosse, du personnel médical, et notamment du professeur Jean-Louis Faure, chirurgien-chef. Il a vivement félicité les infirmières de leur dévouement et a dit toute la sollicitude du gouvernement pour nos admirables blessés.

Pour les Réfugiés du Nord

Paris, 5 décembre. — A l'occasion de la Saint-Nicolas, le comité des réfugiés du Nord avait voulu donner aux petits réfugiés un peu des joies coutumières en organisant une ample distribution de jouets et de gâteaux.

Sous la présidence de M. Goniaux, député de Douai, et de M. Vandouar, secrétaire du Comité, quinze cents petits enfants du Pas-de-Calais et du Nord se sont partagés joyeusement 4 à 5,000 joujoux, pendant que, pour joindre l'utile à l'agréable, leurs mères recevaient 1,600 pièces de lingerie.

Pacifisme suspect

Paris, 5 décembre. — Une conférence était annoncée pour cette après-midi à Montreuil, au cours de laquelle Mme Marcelle Capy devait parler de Romain Rolland et de la jeunesse, et M. Merrheim de la conférence de Zimmerwald.

Cette réunion a été interdite. Le gouvernement estime, en effet, que ce n'est pas le moment des manifestations si platoniques qu'elles soient en faveur d'une paix prématurée, et que si c'est à la France de dicter les conditions de cette paix, elle ne le fera toutefois que lorsque le moment en sera venu.

La Santé de Mme Sarah Bernhardt

Paris, 5 décembre. — Mme Sarah Bernhardt, qui avait pris froid en quittant son théâtre un de ces derniers soirs, est atteinte d'une congestion pulmonaire. La grande artiste, qui avait eu une forte fièvre hier, va mieux aujourd'hui, et son état n'inspire plus, heureusement, aucune inquiétude.

Savant victime de son dévouement

Batavia, 5 décembre. — Le sous-directeur de l'Institut Pasteur à Batavia, le docteur Borger, en se livrant à des expériences contre la peste se l'est inoculée et est mort hier matin.

Mort de l'Archevêque d'Olmutz

Genève, 5 décembre. — On mande de Vienne que l'ancien prince, archevêque d'Olmutz, Théodore Kohn, est mort à l'âge de soixante-dix ans.

La Course cycliste des 6 Jours

New-York, 5 décembre. — La course cycliste de six jours a commencé exactement après minuit.

Dix-sept équipes se sont fait inscrire.

La troisième se compose de Dupuy (Français) et Egg (Suisse). La dix-septième de Sepez (Français) et de Linart (Belge).

Toutes les autres équipes sont composées en général d'Américains, de neutres ou d'alliés. Un seul Autrichien se trouve dans la quinzième équipe avec un Belge.

Les Journaux de Paris DE CE MATIN

LES BONNES AFFIRMATIONS

Le Figaro (M. Alfred Capus) :

Il est excellent que le gouvernement profite de toutes les occasions pour énoncer la doctrine de la paix française. C'est ce que M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat, vient de faire avec éloquence à la cérémonie anniversaire de la bataille de Champigny. Sans regretter ses illusions passées, il revient à la conception nette et réelle des choses, qui est « qu'aujourd'hui, devant l'obstacle affreux qui les arrête, la justice et la liberté n'ont plus qu'une route : celle que la nation en armes leur ouvre par la mitrailleuse et le canon ».

Il n'y a plus maintenant là-dessus entre Français que des désaccords insignifiants et, tandis que l'Allemagne proclame que la force crée le droit, équivaut à la justice et remplace la liberté, sachons cependant que sans la force la liberté est chimérique, la justice incertaine et le droit contesté.

***

LA QUESTION DE SALONIQUE

Le Gaulois (René d'Aral) :

La parole, en effet, n'est plus exclusivement à la France ou à l'Angleterre; elle est aux alliés, c'est-à-dire à tous nos associés sans distinction qui ont un intérêt au moins égal et souvent supérieur au nôtre à résoudre le grave problème de l'heure.

Ils l'ont si bien compris qu'ils se réunissent en ce moment à Paris autour d'un tapis vert pour le discuter et le solutionner.

Félicitons-nous-en doublement puisque, d'une part la responsabilité de ce qui sera décidé est également partagée entre les quatre puissances délibérantes et que, d'autre part, notre amour-propre et notre dignité ne sont plus exclusivement en jeu. Nous n'avons donc qu'à nous incliner devant la majorité des avis qui seront exprimés, la discipline étant le premier des devoirs que doivent accepter les membres d'une coalition.

***

LE BLUFF DE LA SOCIAL-DÉMOKRATIE

Le Rappel :

M. Maurice Barrès invite les Allemands à faire un Quatre-Septembre. M. Albert Thomas ne pouvait moins faire, direz-vous, que d'inciter les socialistes allemands à s'insurger contre le kaiser. Il faut croire que si l'idée ne lui en est pas venue, c'est que, connaissant bien les citoyens de la section allemande de l'internationale ouvrière, il les sait parfaitement incapables d'insubordination. Il est fixé sur la façon dont s'exerce le caporalisme prussien dans la social-démocratie allemande. Nous aussi.

***

PAS D'INDÉCISION

La Libre Parole :

La seule chose à considérer, c'est la détermination d'un but raisonnable et des moyens de le réaliser. Le but que l'on se proposait il y a deux mois n'existe plus. Tous les facteurs du problème ont changé. L'armée serbe est dispersée, les Turcs de Gallipoli sont ravitaillés, l'armée ottomane a prouvé déjà à Ktésiphon la force qu'elle tire du concours allemand. La situation exige autant d'indépendance que de clairvoyance de la part des techniciens qui, seuls, doivent avoir voix au chapitre. L'opinion en France, et certainement dans les autres pays alliés, est prête à tous les sacrifices. La seule chose qu'elle ne pardonnerait pas serait l'indécision ou, plus exactement, l'impuissance de réaliser une décision.

***

LE COMMANDEMENT CHEZ LES ALLIÉS

La Guerre Sociale (Gustave Hervé) :

La création d'un état-major général commun est excellente à la condition de ne pas s'en remettre à des généraux de besognes pour lesquelles les meilleurs d'entre eux ne valent pas un clou. Aux gouvernements la direction politique de la guerre; aux généraux la direction militaire. Chacun son métier et les boches seront bien gardés.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

FRONT FRANÇAIS

Dans les Vosges

Les soldats allemands sont déprimés

Paris, 5 décembre. — Le correspondant du « Times » à la frontière d'Alsace consacre aux combats qui se déroulent dans cette région un long article.

La certitude que chaque tentative d'offensive qu'ils font sera suivie d'une contre-attaque mortelle pour eux semble agir sur le moral des Allemands, qui ont probablement perdu le double d'hommes des Français dans ces combats des Vosges. Leurs attaques deviennent de moins en moins fréquentes, parce qu'ils sentent qu'elles sont inutiles et, malgré les efforts des officiers qui les y poussent, l'opinion des gens qui connaissent tant soit peu l'âme du soldat allemand est que les soldats eux-mêmes préféreraient de beaucoup adopter une attitude purement défensive.

Ce sentiment n'est pas spécial aux troupes qui ont été engagées dans ces rencontres des Vosges et de la Haute-Alsace, mais il est partagé aussi par les troupes de renfort. Les hommes du 13e régiment badois, qui est arrivé dans le sud de Sundgau pour se reposer en arrière des lignes, sont, dit-on, dans un état de dépression énorme. Un d'entre eux aurait déclaré : « Si la guerre n'est pas finie dans six mois, et si je ne suis pas tué, je préférerais me pendre. »

Il ne faut pas croire que de pareils cas de pessimisme extrême soient universels, mais c'est là un fait significatif que les soldats en soient arrivés à parler ouvertement à des étrangers, comme dans ce cas, de leurs craintes et de leurs pressentiments, comme l'est aussi ce fait qu'en raison du nombre croissant des désertions les barrières en fil de fer barbelé établies à la frontière germano-suisse ont été remplacées en quelques endroits par des balustrades de fer hautes de six pieds.

Le Commandement des Armées françaises

Le Général Joffre aura un adjoint pour le Front français

Paris, 5 décembre. — Le décret qui étend les pouvoirs du général Joffre et lui confère le commandement en chef des armées françaises sur tous les théâtres d'opérations pose la question de savoir s'il sera désigné un nouveau « commandant en chef des armées du Nord-Est », en remplacement du général Joffre. D'accord avec le généralissime, le gouvernement semble s'être rallié à la solution suivante :

Le titre de « commandant en chef des armées du Nord-Est », précédemment attribué au général Joffre, ne sera pas rétabli, le général Joffre conservant la direction suprême et la responsabilité des opérations militaires sur tous les fronts. Mais il sera adjoint au généralissime un officier général qui, en contact permanent avec lui, aura la conduite des opérations sur le front français.

Impression favorable en Russie

Pétrograd, 5 décembre. — Dans un leader intitulé : « Sur la route de la Victoire », le « Novoié Vremia » écrit :

« La nouvelle nomination du général Joffre est un acte de haute importance, non seulement pour la France, mais pour la marche des opérations des alliés; ceux-ci, instruits par l'expérience de la guerre de la nécessité de l'unité dans le commandement, doivent tendre à la simplification des rouages qui relient les divers quartiers généraux. Dans ce domaine, la France a fait un acte d'une haute gravité en personnifiant dans le général Joffre toute sa puissance militaire et tous ses plans de campagne. Aucun autre choix n'était possible; la France ne pouvait désigner pour cette tâche que le héros et le vainqueur de la Marne d'abord, de Champagne ensuite. En élargissant les pouvoirs de cet homme, la France honore un chef brillant dont le nom a toujours été lié au mot victoire. »

En Allemagne

Au Reichstag

La Question des Vivres

Genève, 5 décembre. — La commission du budget du Reichstag a continué ses délibérations sur la question des vivres. Au début de la séance, M. Delbruck, secrétaire d'Etat à l'intérieur a complété l'exposé confidentiel qu'il avait fait dans une séance précédente.

Le parti social démocrate a demandé la réquisition de tous les stocks de pommes de terre et la fixation de prix maxima, l'introduction de cartes de viande et de graisse, la réglementation de la consommation du beurre et du saindoux, enfin l'établissement de prix officiels pour les combustibles.

Un député de ce groupe a violemment critiqué les mesures prises par le gouvernement en ce qui concerne le ravitaillement. Il a proposé que l'Etat fasse des avances de fonds aux cultivateurs.

Un député conservateur a déclaré : « Il faut augmenter la production du pays; c'est pour les cultivateurs un devoir patriotique de produire le maximum de vivres possible, même avec peu de bénéfices. D'autre part, il faut employer un plus grand nombre de prisonniers aux travaux des champs, afin d'avantager les cultivateurs. »

Aux États-Unis

Les Nouveaux Cuirassés

New-York, 5 décembre. — D'extraordinaires précautions sont prises pour garder secrets les détails de construction des cuirassés numéros 43 et 44 que la marine a mis en adjudication. Ordre a été donné aux adjudicataires de garder le plus grand secret au sujet des détails des devis.

La Guerre aux Boches

New-York, 5 décembre. — Les événements qui viennent de se dérouler, y compris le renvoi des attachés allemands Boyed et von Papen et la condamnation des fonctionnaires de la Hamburg-Amerika, sont généralement interprétés comme la volonté bien arrêtée du gouvernement américain d'extirper jusqu'à sa racine le mal dérivant des attentats allemands aux Etats-Unis, quelle que soit la position officielle de ceux qui y sont impliqués.

Le gouvernement va poursuivre le baron von Princken pour complicité dans les attentats contre les usines de munitions, bien que celui-ci soit en rapports étroits avec le consulat d'Allemagne de San-Francisco, ce qui donne à penser que de nombreux hauts fonctionnaires allemands et autrichiens doivent maintenant se trouver pris dans les filets du gouvernement.

Le gouvernement prépare le rappel immédiat du baron von Zweidnik, chargé d'affaires d'Autriche, ainsi que des consuls d'Autriche à New-York, Pittsburg, Cleveland et Philadelphie. Il a également l'intention de demander le rappel d'au moins un consul général d'Allemagne ainsi que du conseiller privé Albert, agent financier allemand aux Etats-Unis.

La demande de rappel de Boyed et de von Papen a été présentée mardi dernier. Ceux-ci sont non seulement impliqués dans l'affaire de la Hamburg-Amerika, mais ils auraient aussi tenté de créer des embarras aux Etats-Unis et au Mexique. La plupart des journaux de New-York reproduisent le fac-similé du message envoyé à Berlin par Papen, trouvé parmi les documents confiés au journaliste Archibald, retenu à Falmouth par les autorités anglaises.

Dans ce message, von Papen dit : « Aucune nouvelle encourageante des Indes ou de l'Australie », ce qui contredit entièrement les déclarations allemandes mises en circulation aux Etats-Unis au sujet du mouvement révolutionnaire aux Indes. Tous les journaux expriment leur satisfaction de la politique gouvernementale concernant les récents attentats.

FRONT BALKANIQUE

Les Alliés vont mener la Campagne avec plus d'énergie

Athènes, 5 décembre. — **On a la conviction ici que la campagne des Balkans va être conduite avec plus d'énergie qu'on ne l'a fait jusqu'ici afin d'arrêter l'avance des Allemands vers Constantinople.**

De source française, on apprend que l'on continue de renforcer la ligne entière Tcherna-Krivolak; on affirme aussi que l'on renforce graduellement les positions à l'est du Vardar dans le but d'étendre la zone de protection du chemin de fer.

FERDINAND A NISCH

Genève, 5 décembre. — On mande de Sofia que le roi Ferdinand est parti hier avec le général Savoff, maréchal de la cour, et M. Dobrovitch, chef du cabinet politique, pour Nisch, où il est descendu dans la maison qui servait d'habitation au prince héritier de Serbie.

Après avoir visité la ville, le roi est reparti pour Sofia. Au cours de son voyage de retour, le roi a remis des cadeaux aux ouvriers occupés à des travaux sur la voie ferrée.

Les communications par chemin de fer entre Sofia et Nisch sont rétablies. Le service des trains a recommencé samedi.

BULGARES ARRÊTÉS

Salonique, 5 décembre. — L'artillerie française a arrêté des reconnaissances ennemies sur la Tcherna.

CANONNADE BULGARE

Salonique, 5 décembre. — Les Bulgares ont canonné Brusnik, à l'est de Krivolak et la région à l'est de Stroumitza.

LA RECONSTITUTION DE L'ARMÉE SERBE

Genève, 5 décembre. — Les journaux allemands reconnaissent que l'armée serbe pourra se reconstituer. Elle a emmené en Albanie tous les jeunes gens non encore mobilisés et en âge de porter les armes.

LES GUERILLAS SERBES

Genève, 5 décembre. — Le correspondant du « Lokal Anzeiger » au quartier général autrichien télégraphie :

« Tandis que les forces principales de l'armée serbe ne sont pas en état d'opposer une longue résistance aux assaillants, une espèce de guérilla commence derrière le front, et les commandants des divers corps d'armée ont pris rapidement des mesures très énergiques. Durant la retraite, beaucoup de soldats serbes restant dans les environs de leurs villages ont déposé l'uniforme et se sont transformés en pacifiques paysans. Mais il suffit qu'il se présente une occasion favorable pour qu'ils se réunissent en bandes et attaquent les patrouilles ou les colonnes du train faiblement défendues.

» Dans certaines localités, ces hommes ont même réussi à organiser la résistance de toute la population, y compris les femmes et les enfants, de sorte que certaines colonnes en marche ont subi des pertes sérieuses.

» Devant de tels incidents, on a donné l'ordre que tous les hommes soient transportés à l'intérieur du pays. Il s'agit presque sans exception, dit le correspondant, de personnes qui jusqu'à il y a quelques jours étaient sous les armes, car on sait que tous les hommes de quinze à cinquante ans ont été enrôlés. Ces mesures sévères ont eu pour résultat que rien que dans les environs de Mitrovitza, près de 3,500 hommes ont été arrêtés et transportés à l'intérieur. »

LA BRAVOURE DES FRANÇAIS

Paris, 5 décembre. — Un combattant français du front de Macédoine écrit :

« Les Bulgares sont hardis, mais moins braves que nos soldats, qui les fusillent à bout portant ou les tuent à la baïonnette sans jamais se laisser effrayer, même en pleine nuit. Jamais il n'y a eu de meilleurs soldats que ceux que nous avons aujourd'hui. »

LE FRONT FRANÇAIS RECTIFIÉ

Salonique, 5 décembre. — La prise de Monastir a modifié quelques-unes des dispositions du front français et a conduit à envisager une rectification des lignes.

ARTILLERIE LOURDE EN BULGARIE

Athènes, 5 décembre. — Des mitrailleuses allemandes et des canons de 305 sont arrivés à Sofia. L'artillerie lourde serait, dit-on, destinée à l'expédition projetée en Egypte.

Les Albanais deviennent inquiétants

Durazzo, 5 décembre. — Les Monténégrins ont abandonné Diakova. Cette ville, vers laquelle semblait se diriger l'armée serbe du Nord, après la chute de Prizrend, aurait été occupée non par les Bulgares, mais par les Albanais.

Ceux-ci prennent une attitude inquiétante. Ils ont réussi à s'armer de nouveau en partie avec les fusils abandonnés par les soldats serbes.

L'ALBANIE NE SERA PAS ENVAHIE

Rome, 5 décembre. — D'après une information indirecte de Sofia à l'Agenzia delle Folizie, un accord existerait entre la Bulgarie et les empires centraux pour ne pas envahir l'Albanie. Le même accord exclurait pour le moment l'invasion du territoire grec.

Au contraire, pleine liberté d'action est laissée aux Autrichiens d'agir contre le Monténégro, mais ni les Bulgares ni les Allemands n'opéreront contre ce pays.

L'Invasion autrichienne en Monténégro

Genève, 5 décembre. — Une dépêche de Vienne annonce que les troupes austro-hongroises ont pris possession des hauteurs au sud de Plevlie et des localités au sud-ouest de Sjenica. Des Mahométans armés collaboreraient avec les colonnes autrichiennes contre les Monténégrins dans la région de Novi-Bazar.

Pourparlers bulgaro-roumains

Genève, 5 décembre. — La « Gazette de Francfort » dit apprendre de Bucarest que les gouvernements roumain et bulgare étudient la possibilité de faire parvenir en Roumanie, par la voie d'Andrinople, mille wagons de marchandises jusqu'à présent séquestrés à Salonique.

Manifestation patriotique

A CHAMPIGNY

Paris, 5 décembre. — Comme les années précédentes, la Municipalité de Champigny et la Ligue des Patriotes ont célébré cette après-midi l'anniversaire des batailles de Champigny. Tous les ligueurs que leur âge ne retient pas aux armées, tous ceux qui avaient pu venir en permission avaient répondu à l'appel des organisateurs.

Au pied du monument, M. Maurice Barrès prend la parole. En termes émouvants, il dit à ceux qui l'écoutent tête nue pourquoi nous nous battons; le désir de l'Allemagne d'imposer à l'Europe et à la France une hégémonie à laquelle nous ne voulons pas nous soumettre; notre ferme résolution d'aller jusqu'au bout pour le rétablissement d'un équilibre européen; la libération de l'Alsace-Lorraine et la nécessité de mettre l'Allemagne hors d'état de renouveler son agression. »

Ses paroles sont longuement acclamées. M. Mithouard prononce une patriotique allocution au nom du Conseil municipal de Paris.

Discours de M. Albert Thomas

M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat, qui représente le gouvernement, prend ensuite la parole.

Après avoir salué les morts de Champigny et rappelé qu'au temps de la grande Révolution c'était ainsi parmi les tombes que les patriotes venaient chercher une nouvelle ardeur et de nouvelles espérances, M. Albert Thomas a dit :

« Oui, notre mot d'ordre commun est celui que vous nous avez dicté.

Pas de paix avant que notre Lorraine et notre Alsace ne soient rentrées définitivement dans l'unité française.

Pas de paix avant que nos frères infortunés belges et serbes ne soient assurés de retrouver leurs foyers dans la fierté de l'indépendance.

Pas de paix avant que l'impérialisme allemand et le militarisme prussien ne soient mis hors d'état de nuire.

Pas de paix avant qu'un régime de droit fondé sur l'union victorieuse des alliés, renforcé par la libre adhésion des neutres n'ait aboli à jamais la violence de la guerre.

Quelles que soient nos douleurs, quels qu'aient été nos sacrifices, quelle que puisse être un jour notre fatigue, Français de tous les partis, nous irons, n'est-ce pas ? jusqu'au bout, jusqu'au bout de ce devoir ! »

Renoncer à l'accomplir, ce serait trahir nos morts, douter de nos succès; ce serait trahir le souvenir glorieux de l'armée enthousiaste d'espérance qui s'est levée de notre sol en août 1914; ce serait mentir à toutes les traditions de notre République, luttant à travers le monde pour le droit des nations et pour la liberté des peuples.

Ah! certes, ce dessein sublime, beaucoup d'entre nous avaient rêvé de le réaliser autrement. Oui, nous avons pensé que par le triomphe de la démocratie le droit devait être nécessairement restauré. Oui, nous avons pensé que l'immanente justice trouverait un jour son chemin.

Cette espérance, nous la garderons pieusement au fond de nous, tout entière. Nul de nous ne voudra rougir d'avoir, en la proclamant, affirmé à la veille de la guerre contre la perfidie des campagnes allemandes la sincère volonté pacifique de la France. Nul de nous ne voudra renoncer au mérite d'avoir par là lié à jamais aux yeux du monde la cause de la France et la cause du droit. Mais aujourd'hui, devant l'obstacle affreux qui les arrête, la justice et la liberté n'ont plus qu'une route, celle que la nation en armes leur ouvre par la mitrailleuse et le canon; route pénible, voie douloureuse, toute bordée de tombes et de deuils !

Et M. Albert Thomas conclut :

La victoire, ce n'est pas seulement par l'élan irrésistible de nos armées qu'elle nous sera assurée, c'est par la volonté inlassable de la nation, c'est par l'offensive totale de tout notre peuple.

Que le souvenir des morts entretienne en nous cette volonté forte ! qu'il tienne haut nos cœurs, la victoire est à ce prix !

Une foule nombreuse n'a cessé de défiler devant le monument au cours de l'après-midi.

A l'issue de la cérémonie de Champigny, M. Albert Thomas s'est rendu à Brie, où il a déposé une palme au pied du monument élevé à la mémoire des soldats morts pour la patrie pendant la guerre actuelle.

En l'honneur des petits-fils de Garibaldi

UNE CÉRÉMONIE FRANCO-ITALIENNE A LYON

Lyon, 5 décembre. — A l'inauguration, place Garibaldi, de la plaque commémorative en l'honneur de Bruno et Constantin Garibaldi, morts pour la France, M. Gustave Rivet, sénateur, président de la Ligue franco-italienne, a prononcé un discours dont nous extrayons les passages suivants :

« Garibaldi !... Comme ce nom doit être cher à tout cœur français, dit en débutant M. Rivet, et quelle reconnaissance, quelle admiration nous devons tous à cette famille de héros. »

L'orateur rappelle alors la vie glorieuse de Giuseppe Garibaldi qui, après avoir été vaincu à Mentana par les troupes françaises, accourut en 1870 avec ses deux fils, Menotti et Ricciotti, au secours de la France envahie.

« Et c'est ce Ricciotti de 1870-71, dit M. Rivet, qui dans la guerre terrible que nous subissons, nous a envoyé ses six fils. Les fils du jeune général de 1870, Peppino, Ricciotti, Sante, Ezio ont vu tomber à leurs côtés leurs deux frères Bruno et Constantin dans leurs charges furieuses contre les tranchées allemandes de l'Argonne. Le sol français s'est rougi du sang généreux de nos jeunes amis, dignes de leur père, dignes de leur ancêtre.

» Le témoignage de reconnaissance que la ville de Lyon donne à leur mémoire doit à la fois perpétuer leur souvenir et servir d'exemple aux générations qui grandissent. Il faut redire cette histoire pour montrer que si jadis les religions ont eu leurs martyrs, nous avons aussi les martyrs de cette nouvelle et noble religion : la liberté de la patrie ! »

L'après-midi, au Grand-Théâtre, un concert-conférence a été donné, qui a eu un grand succès. La salle était archicomble, et l'importante colonie italienne de Lyon était brillamment représentée.

Sur la scène avaient pris place, aux côtés de M. Herriot, sénateur, maire de Lyon, qui présidait, M. Rault, préfet; le colonel Barge, commandant de la place; MM. Rivet, Beauvisage, Fonteille, sénateurs; MM. Plisonnier et Moutet, députés; M. Joubin, recteur de l'Université; M. Mazzini, représentant de la presse italienne.

Après une allocution de M. Maurice Mignon, président de la section lyonnaise de la Ligue franco-italienne, M. Mordini, consul général d'Italie à Lyon, a lu un télégramme par lequel M. Tittoni, ambassadeur d'Italie à Paris, a exprimé ses regrets de ne pouvoir assister à la manifestation, à laquelle il s'associe pleinement. M. le sénateur Rivet, président de la Ligue franco-italienne, a alors prononcé un discours. Le sénateur de l'Isère a été fréquemment et longuement applaudi. Puis, M. Herriot a analysé dans les meilleurs termes les affinités latines et célébré le rapprochement franco-italien. Il a salué le grand peuple italien pour l'effort héroïque qu'il a accompli, et a dit que c'est son honneur d'avoir assuré la Serbie qu'elle aussi pouvait compter sur lui. Il a terminé par une heureuse évocation de la voie sacrée de Rome, qui a supporté si souvent le pas des légions victorieuses.

« J'appelle de tous mes vœux, dit-il, je salue de toute mon espérance le jour prochain où les vaillantes légions des alliés rapporteront dans les plis de leurs drapeaux non seulement la victoire de la force, mais de la justice, de la bonté et du droit. »

M. Herriot a été très acclamé.

Une brillante partie artistique a suivi cette conférence, à l'issue de laquelle les hymnes nationaux français et italien ont été écoutés debout et chaleureusement applaudis.

FRONT ITALIEN

Devant Gorizia

La lutte est ardente et terrible

Rome, 5 décembre. — Un combat particulièrement violent et sanglant se poursuit près d'Oslavia — au nord-ouest de Gorizia — où il dure sans interruption depuis neuf jours et neuf nuits. Les Italiens espèrent percer toute la ligne de défense autrichienne en ce point. Leurs pertes ont été terribles, et en quelques endroits les corps de ceux qui sont tombés ont été trouvés couchés en tas.

Les souffrances de cette campagne ont été grandement intensifiées par la violence du « Bora » qui est plus terrible que les plus sérieuses tourmentes de neige. Les hommes sont obligés de s'étendre à terre pour éviter d'être projetés au-dessus des rochers. Beaucoup déjà ont eu à souffrir de chutes et ont été grièvement blessés.

PAS DE PAIX SÉPARÉE

Londres, 5 décembre. — Le Foreign Office publie le texte officiel de la Déclaration de Londres comprenant l'Italie au nombre des cinq puissances alliées qui se sont engagées à ne pas conclure de paix séparée.

GÉNÉRAL ITALIEN TUÉ

Udine, 5 décembre. — On apprend que devant Gorizia, dimanche dernier, pendant que la bataille faisait rage, le lieutenant général Victor Trombi, commandant de corps d'armée, est tombé foudroyé par un projectile ennemi.

Le général Trombi avait soixante et un ans, et pendant la guerre de Lybie il avait commandé à Derna.

30 DEGRÉS DE FROID

Udine, 5 décembre. — On apprend que dans certaines régions du Cadore, la température est descendue jusqu'à 20 et même 30 degrés au-dessous de zéro. Malgré cela, les conditions sanitaires des troupes italiennes restent excellentes, et étant données les mesures de précautions prises, les cas de membres gelés sont très rares.

VIOLATIONS DE LA CONVENTION DE GENÈVE

Rome, 5 décembre. — De plusieurs côtés du front on signale des violations de la Convention de Genève par l'ennemi.

Le 24 novembre, dans la zone de Plava, cinq brancardiers italiens, munis des marques établies de neutralité bien visibles, étant sortis des retranchements pour relever des soldats blessés, ont été attaqués par l'ennemi.

De la déclaration d'un soldat autrichien fait prisonnier par les troupes italiennes, il résulte que l'ordre de capturer les brancardiers italiens avait été donné par un officier autrichien.

Le 27 novembre, sur l'Isonzo inférieur, l'artillerie ennemie a lancé 35 obus sur un bâtiment occupé par une section sanitaire de la 16e division, sur laquelle étaient placées des marques de neutralité parfaitement visibles de loin. Le médecin-major qui commandait la section sanitaire, un aide-major et dix-neuf infirmiers furent blessés.

Une dénonciation régulière de ces faits a été adressée au Comité international de la Croix-Rouge à Genève avec les documents à l'appui.

Envoi de Renforts allemands

Rome, 5 décembre. — On apprend de Vienne que dans les entretiens entre le kaiser et François-Joseph, qui ont eu lieu au château de Shoenbrunn, M. Conrad, chef d'état-major, a lu un rapport très long de l'archiduc Eugène. Dans ce rapport, le commandant des troupes autrichiennes contre l'Italie réclamait instamment des renforts pour résister à l'offensive de ses adversaires.

A la suite de cette lecture, les deux souverains auraient pris d'importantes délibérations impliquant une participation plus active de l'Allemagne à la lutte austro-italienne.

Cette information concorde avec des nouvelles parvenant de Munich, d'après lesquelles dans les milieux militaires on prévoyait depuis longtemps d'importants déplacements de troupes allemandes. Ces contingents descendraient par le Brenner et s'arrêteraient à Klagenfurth, où on adopterait de nouveau les méthodes suivies lors du commencement de la guerre italienne, c'est-à-dire qu'on mêlerait les troupes bavaroises et autrichiennes. Seulement cette fois les Allemands auraient la haute main dans le commandement.

LE RAVITAILLEMENT des Sous-Marins allemands

Rome, 5 décembre. — On a repêché récemment, près de Syracuse, un bateau complètement fermé, long de 8 mètres 50 et large de 3 mètres, qui a été remorqué à Syracuse où on l'a reconnu pour être un bateau allemand plein de combustibles liquides pour le ravitaillement des sous-marins.

Des débris d'autres bateaux analogues furent repêchés sur plusieurs points des côtes italiennes. Il semble qu'après avoir vidé les bateaux en question, les Allemands les détruisirent.

Le Général Porro aux Invalides

Paris, 5 décembre. — Le général Porro avec sa suite a visité ce matin de nombreux camarades des armées françaises, parmi lesquels le général Graziani, chef d'état-major du ministre de la guerre, le général Galliéni étant encore absent de Paris.

La mission italienne se rendit ensuite aux Invalides, où elle examina longuement les trophées de guerre conquis aux Allemands. Guidé par un invalide, le général Porro s'arrêta ensuite au tombeau de Napoléon, et la scène d'un des grands dirigeants de la guerre actuelle en méditation silencieuse et révérente devant les restes du grand homme de guerre avait une éloquence saisissante.

La rencontre qui eut lieu ensuite entre le général Porro et le général Niox, gouverneur des Invalides, fut extrêmement cordiale. En effet, ce n'était pas seulement deux hauts officiers alliés qui se rencontraient, mais aussi deux savants adonnés à la même branche de l'art militaire. Le général Niox est un des créateurs de la géographie militaire moderne, tandis que de cette même science le général Porro est le plus illustre représentant en Italie, où il est considéré comme chef d'école.

En prenant congé, le général Niox tint à lui offrir une de ses œuvres ainsi qu'aux membres de sa suite, avec une dédicace très affectueuse.

En Turquie

Un Vapeur danois confisqué

Copenhague, 5 décembre. — On apprend que le gouvernement turc a confisqué sans aucune raison le vapeur danois « Danmark », 1,875 tonnes, qui était resté dans le port de Constantinople depuis le commencement de la guerre. Les autorités turques ont substitué le drapeau turc au pavillon danois, malgré la vive protestation du capitaine.

Le ministre des affaires étrangères, qui a été avisé de l'incident, a immédiatement ouvert des négociations.

Les Turcs en Thrace

Amsterdam, 5 décembre. — Une dépêche de Bucarest dit que deux corps d'armée turcs, sous le commandement du général Rechid, seraient actuellement réunis en Thrace.

En Autriche

La Cherté de la Vie

Lausanne, 5 décembre. — Le journal autrichien « Arbeiter Zeitung » écrit que le prix des vivres en Autriche augmente de 121 % en moyenne, contre 65 % en Allemagne.

LA CLASSE 1917

Pour la Santé des Jeunes Soldats

Paris, 5 décembre. — Le ministère de la guerre communique deux circulaires relatives, l'une aux mesures à prendre à l'occasion de l'incorporation de la classe 1917, l'autre, générale, précisant les conditions d'installation et de salubrité des cantonnements et des camps d'instruction occupés pendant l'hiver.

« En raison du jeune âge des soldats de la classe 1917 et de la saison d'hiver, pendant laquelle ils sont appelés sous les drapeaux, dit la première circulaire, il y a lieu d'apporter une attention toute particulière à leur installation, à leur couchage, à leur habillement, à leur alimentation, à la salubrité du milieu où ils seront réunis, à la progression prudente de leur instruction militaire et à leur entraînement. »

L'Hygiène à la Caserne

La circulaire dit que les casernes neuves seront, de préférence, réservées aux jeunes soldats. On les évacuera quinze jours avant leur arrivée. Les chambres et les réfectoires seront désinfectés. La ventilation sera assurée.

Les chambres seront distribuées de manière à assurer 17 mètres cubes d'air par homme. Chaque jeune soldat sera pourvu d'une fourniture de couchage réglementaire avec un nombre de couvertures suffisant pour le temps froid.

Suivant les régions, le chauffage sera assuré par une quantité de combustible suffisant. Les appareils de chauffage seront fréquemment vérifiés pour éviter tout accident.

Les recrues recevront tous les vêtements en double, chaussures comprises, et des chemises, tricots, chaussettes et chandails en quantité suffisante pour qu'un soldat n'ait jamais besoin de laisser sécher ses vêtements sur son corps. Il y aura des séchoirs spéciaux pour les effets de rechange.

La question des bains et des douches, celle des lavabos à eau chaude pour le réveil sont l'objet d'articles spéciaux.

Il est traité également, d'une façon très détaillée, de la salubrité du casernement et de l'alimentation : pain à volonté, quart de vin; le matin, café; boissons chaudes au retour des exercices; diversité des menus.

On recommande de rechercher les cuisiniers professionnels. C'est une bonne précaution, car dans nombre de régiments, on se plaint de voir la cuisine laissée aux soins de « fricoteurs », qui ne voient là qu'une occasion de ne pas aller au feu.

L'Instruction devra être conduite très prudemment

On devra tenir le plus grand compte des différences de vigueur physique, d'aptitude et d'entraînement des jeunes soldats. Le port du sac avec chargement progressif sera l'objet de recommandations spéciales, inspirées par la prudence. Enfin, on devra prendre garde sévèrement aux maladies contagieuses transmissibles et à l'alcoolisme.

L'Instruction

La seconde circulaire, plus technique, vise surtout les camps d'instruction, ceux qui doivent être utilisés, ceux qui doivent être abandonnés pendant l'hiver, et les mesures de salubrité qui y sont nécessaires : aération, lumière, chauffage, isolateurs séparant l'homme du sol humide, bains-douches, puits, nettoyage du camp, incinérateurs d'ordures, cuisines, réfectoires, infirmeries séparées pour les malades ordinaires et les contagieux, etc.

Des recommandations spéciales réglementent chaque catégorie, ne laissant aucune marge à l'interprétation, prévoyant tout, réglant tout.

Telles sont dans leur ensemble les sages mesures par lesquelles le général Galliént entend faire des jeunes gens de la classe 1917 des soldats aptes à prendre rang, lorsque l'heure sera venue, auprès de leurs aînés, en parfaite santé physique et morale.

Une Affaire de Malfaçon de Fournitures militaires

Montpellier, 5 décembre. — Le conseil de guerre sera appelé le 8 décembre à statuer sur une affaire de malfaçon de fournitures destinées à l'armée, dans laquelle sont inculpés plusieurs industriels du Tarn.

Les accusés, MM. Georges Bologi, Mme veuve Oulès, MM. Chazottes, Julien, Benoit, Guiraud, Locorti, Vidal et Benezech, ont à répondre des délits suivants :

En novembre 1914, des marchés avaient été passés par l'intendance de la 16e région avec des maisons du Tarn, les maisons Louis Bollogi, Chazottes et Oulès, pour la confection de chapes et de peaux de mouton destinées à l'armée pour la campagne d'hiver.

Ces marchés portaient sur une valeur pouvant atteindre environ un million et demi.

Oulès étant décédé après la passation du marché, c'est sa veuve, aujourd'hui poursuivie, qui prit sa suite.

Un autre accusé se trouve dans ce cas : c'est Georges Bologi, qui a dû prendre la suite de son frère Louis Bologi, décédé.

Le marché passé par Oulès et Cie avait uniquement porté sur la confection des draps, l'Etat s'étant engagé de son côté à fournir lui-même à Oulès les peaux nécessaires à la confection.

Bologi et Chazottes, au contraire, étaient tenus de fournir directement les peaux indispensables à la fabrication des draps dont ils avaient accepté la fourniture. Ne pouvant à eux seuls assurer la quantité de peaux nécessaires à l'exécution de leur marché, MM. Bologi et Chazottes s'étaient adjoint MM. Julien et Benoît, lesquels, à leur tour, s'étaient assuré la collaboration de MM. Lacorti, Vidal, Guiraud et Benezech.

Les trois maisons ainsi réunies exécutèrent le marché et livrèrent les chapes à l'intendance, après réception de la marchandise par la commission de réception de Castres.

Les chapes furent expédiées à Tours et à Lyon, où à leur arrivée on trouva qu'elles n'étaient pas acceptables. L'accusation prétend qu'elles étaient en état de putréfaction, et les experts choisis les déclarèrent inutilisables.

Les Conclusions d'un Expert

L'expert de Lyon M. Meunier, professeur de chimie à la Faculté des sciences, déclara après un examen minutieux que le tannage avait laissé à désirer, et ne craignit pas de conclure à une malfaçon.

On estima donc qu'il pouvait y avoir un danger sérieux au point de vue de l'hygiène des troupes à utiliser une pareille fourniture, et on procéda à la vente de 10,000 de ces chapes par les soins de l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre.

Les sommes perçues furent loin d'égaler la somme relativement élevée versée par l'Etat aux fournisseurs.

Les chapes furent ainsi vendues environ 95 centimes pièces, alors que chaque chape revenait en réalité à 6 fr. 50 pièce pour les peaux fournies par l'Etat, et à 14 fr. pour les peaux fournies par le fabricant.

Plainte fut donc adressée au ministre de la guerre, à la suite de laquelle les industriels sus-mentionnés ont été poursuivis par application des articles 430 et suivants du Code pénal.

Au cours de l'instruction, les inculpés ont soutenu que c'est à tort qu'on a exercé contre eux des poursuites; que la marchandise par eux livrée était tout à fait loyale et marchande; que le tannage avait été effectué dans les meilleures conditions, et que s'il en avait été autrement, la commission de réception de Castres l'aurait catégoriquement refusée.

M. Poincaré au Touring-Club

Paris, 5 décembre. — Le président de la République et Mme Raymond Poincaré ont assisté cette après-midi à l'assemblée générale du Touring-Club de France, au Trocadéro.

La séance a été ouverte par une vibrante allocution du général Malleterre, qui a montré la tâche formidable qu'ont à accomplir la France et ses alliés en présence d'un ennemi redoutable; il a rappelé la victoire de la Marne.

Puis, rendant hommage aux grands chefs, membres du Touring-Club, les généraux Galliéni, de Maud'huy, Gouraud, d'Urbal, Bailloud, Hirschauer, il a montré à tous le chemin du devoir.

Le président et les secrétaires ont donné ensuite lecture de leurs rapports où sont rappelées les œuvres dues à l'initiative du Touring-Club : « L'Œuvre du soldat au front » et la « Journée du 75 », grâce auxquelles ont pu être envoyés au front plus de 300,000 paquets du soldat, des jumelles et des bracelets-montres pour une centaine de mille francs, des voitures à eau potable pour 600,000 fr., et a dit que l'on s'apprête à fournir au grand quartier général un millier de chiens fox et bull pour la destruction des rats.

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

Sur le Front serbe

COMMENT FUT OCCUPÉ MONASTIR

Salonique, 5 décembre. — Voici des renseignements définitifs sur l'occupation de Monastir, que le colonel Vassitch avait quitté avec ses troupes jeudi à minuit :

Vendredi, à quatre heures, une automobile escortée par un cavalier autrichien et un cavalier bulgare entra dans la ville, allant à l'école grecque, où ces cavaliers amenèrent le drapeau américain et le remplacèrent par un drapeau autrichien.

L'automobile repartit une heure après. Aussitôt, une commission, composée de cinq Grecs et de cinq Bulgares, alla au-devant des Bulgares pour les inviter à entrer dans la ville.

Ils rencontrèrent, après une heure de marche, un officier accompagné de dix soldats qui parut embarrassé de l'invitation, et répondit qu'il n'avait pas d'ordres et qu'il devait attendre le gros de l'armée.

Il est évident que les Bulgares attendaient les Autrichiens pour entrer dans la ville.

Au cours de la même après-midi, le général Pandeli-Schickoff et ses comitadjis pénétrèrent dans la station de Kanali, à la frontière grecque.

Le général Schickoff s'est rendu au bureau du télégraphe et a ordonné à l'employé de télégraphier à Monastir les mots suivants :

« Moi, Schickoff, ai occupé Kanali. »

L'employé, tremblant, transmit le message de Schickoff.

IL NE RESTE EN SERBIE QUE 70,000 AUSTRO-ALLEMANDS

Athènes, 5 décembre. — L'armée austro-allemande qui opère en Serbie a été réduite à 70,000 hommes. De forts contingents sont partis pour le front italien.

SUR LE FRONT FRANÇAIS

Salonique, 4 décembre. — Malgré la température considérablement adoucie, l'ennemi ne manifeste aucune activité sur le front français.

Dans la région de Stroumitza-Doïran, sur le front franco-anglais, à l'extrême droite française et à l'extrême gauche anglaise, les Bulgares ont essayé vainement de déloger les alliés des puissantes positions occupées par eux. Les batteries bulgares furent totalement détruites.

Un observateur d'avion consigne dans son rapport que le feu des batteries franco-anglaises causa une effroyable panique dans les rangs des Bulgares, épouvantés par la terrible précision de notre tir.

Dans la région de la Cerna et Krivolak, les Bulgares sont calmes.

A MONASTIR

Athènes, 5 décembre. — On annonce officiellement qu'aucun détachement n'a pénétré à Monastir; seuls, des officiers allemands, bulgares et autrichiens sont entrés dans la ville et ont arboré les trois drapeaux sur la résidence du gouvernement.

CONCENTRATIONS ENNEMIES

Salonique, 5 décembre. — Les armées autrichiennes sont concentrées à Nisch. Des détachements turcs sont à Dedeagatch. De gros effectifs bulgares sont à Porto-Lagos, par crainte d'un débarquement à Cavalla.

NOS MARINS EN SERBIE

Paris, 5 décembre. — On se souvient de l'odyssée du détachement de marins français qui, après avoir coopéré avec les Serbes à la défense de Belgrade, se retirèrent à travers la Serbie, et parvinrent, au prix de multiples souffrances à atteindre Monastir.

En récompense de l'énergie et de l'habileté avec lesquelles il avait dirigé la retraite de ce détachement, le capitaine de frégate Picot vient d'être nommé officier de la Légion d'honneur.

Une Conférence anglo-française à Calais

Paris, 5 décembre. — **Une importante conférence franco-anglaise a eu lieu samedi à Calais**

Du côté anglais étaient présents : MM. Asquith, premier ministre; Balfour, premier lord civil de l'amirauté; lord Kitchener, ministre de la guerre; sir Archibald Murray, chef d'état-major général, et M. Clarke, du Foreign Office.

Du côté français : MM. Briand, président du conseil et ministre des affaires étrangères, accompagné de M. de Margerie, directeur politique; le général Galliéni, ministre de la guerre, accompagné du général Graziani, chef d'état-major général; amiral Lacaze, ministre de la marine, accompagné de l'amiral de Jonquières, chef d'état-major de la marine; le général Joffre, accompagné du général Pellé, major général.

Les ministres sont arrivés de part et d'autre à une heure après-midi et ont déjeuné ensemble.

La conférence s'est ouverte ensuite à deux heures et demie et a fini à six heures.

La délibération a porté sur les principales questions posées à l'heure actuelle.

La nuit, les ministres anglais et français sont rentrés à Londres et à Paris.

Une Interpellation

Paris, 5 décembre. — M. Maurice Violette, député, demandera à poser une question au président du conseil, au cours d'une prochaine séance de la Chambre, sur les mesures prises pour renforcer le corps expéditionnaire de Salonique.

Au cas où le gouvernement refuserait de répondre à sa question, le député d'Eure-et-Loir la transformerait en interpellation.

Le haut Commandement et les Armées du nord-est

Paris, 5 décembre. — La question du haut commandement militaire continue à préoccuper certains milieux. Nous avons, dès les premiers jours, précisé la situation. Le général Joffre aura la haute main sur l'ensemble des différents fronts. Mais comme il ne peut être en même temps partout et qu'un rôle trop localisé gênerait sa direction générale, il deviendra nécessaire, sous la forme qu'on voudra et avec le titre qui plaira, de lui adjoindre un collaborateur en ce qui concerne les armées du nord et de l'est de la France.

Quant au choix du général auquel en sous-ordre du général Joffre serait confié le commandement sur le front français, on comprendra que nous ne voulions pas le désigner par une de ces formules transparentes dont on use volontiers dans certains journaux, d'abord parce qu'il n'y a encore rien de décidé et que toutes les surprises sont possibles; ensuite parce que ces demi-indications ne peuvent que gêner le gouvernement dans une désignation qui doit être soustraite à toute pression extérieure.

Une Interpellation

Paris, 5 décembre. — M. Emile Constant, député de la Gironde, a prévenu le président du conseil de son intention de l'interpeller jeudi sur « les considérations qui ont amené le gouvernement à prendre le décret du 2 décembre relatif au haut commandement et sur la portée de cet acte ».

La Classe 1916

Paris, 5 décembre. — Le ministre de la guerre vient de rappeler aux autorités militaires intéressées que les appelés de la classe 1916 ne doivent sous aucun prétexte et quel que soit leur degré d'instruction être envoyés aux armées — en dehors des unités de dépôt de passage — avant une date qui sera ultérieurement fixée par le gouvernement.

Sur le Front russe

LES EMBARRAS DES ALLEMANDS SUR LE FRONT RUSSE

Pétrograd, 5 décembre. — Les forces dont disposent les Allemands ne leur permettent pas de faire tenir par leurs troupes une ligne continue de tranchées de la Baltique à la Roumanie. Ils ont essayé de se servir des forces de la nature et d'utiliser des marais infranchissables pour couvrir les vides de leur front. Malheureusement pour leur plan, il existe des sentiers secrets qui permettent de franchir çà et là ces obstacles, et de petites bandes de soldats russes, guidés par les habitants des localités, se plaisent à inquiéter les derrières de l'ennemi.

Il est probable que le principal effort des Allemands sera dirigé contre Riga. On apprend qu'ils font venir d'Allemagne des corps de landsturm et qu'ils transfèrent de Dvinsk les troupes et même de l'artillerie. Ils ont érigé dans les bois des scieries mécaniques et font planchéier les routes avec des rondins et des planches pour faciliter les mouvements de leurs troupes.

De quelque nature que soit le coup qu'ils se proposent de porter, il est certain que les Russes lui riposteront par un énergique contre-coup. Le temps froid est venu et la Dvina charrie de l'écume, signe précurseur de la formation de la glace.

La Croix de Guerre du Tsar

Paris, 5 décembre. — Le gouvernement vient de commander deux croix de guerre en or qui seront remises à S. M. le tsar et au grand-duc Nicolas.

Les Négociations des Alliés avec la Grèce

Le Gouvernement grec délibère

Athènes, 5 décembre. — *Hier, les ministres de la Quadruple Entente ont eu une conversation avec M. Skouloudis, président du conseil. Un long conseil des ministres a suivi cette entrevue, puis M. Skouloudis a rendu visite au roi.*

On assure que les représentants des alliés auraient reçu l'assurance que la réponse contenant les nouvelles propositions de la Grèce serait satisfaisante.

Les Mesures des Alliés

Londres, 5 décembre. — Quelques journaux ont donné une grande importance à la nouvelle que les alliés allaient rétablir les restrictions qu'ils avaient apportées à la liberté du commerce grec vers le 19 novembre, et qui avaient été levées quelques jours plus tard. Au ministère des affaires étrangères, on a déclaré à ce sujet :

« Nous n'avons aucune trace de cette mesure et l'information est inexacte. La légation anglaise d'Athènes a annoncé le 20 novembre dans la presse locale « que » les puissances alliées avaient considéré » comme nécessaire de prendre certaines » dispositions destinées à gêner autant » que possible les communications écono- » miques et commerciales de la Grèce. » Le 23 novembre, le Foreign Office annonçait : « Aucun navire grec ne sera saisi ou » retenu dans les ports grecs du Royaume- » Uni, et aucun blocus des ports grecs » n'a eu lieu ou est décidé. »

ABSTENTION DES VENIZELISTES AUX ELECTIONS

Athènes, 5 décembre. — Les tribunaux ont proclamé hier, conformément à la Constitution, les noms des candidats aux prochaines élections législatives. Dans toutes les circonscriptions, les libéraux se sont abstenus. M. Venizelos imite ses amis et ne se présentera pas en Crète, où M. Gounaris a commencé une campagne assez active.

DEMARCHE GRECQUE A BERLIN

Genève, 5 décembre. — On annonce que M. Stratos, ancien ministre de la marine en Grèce, se rend à Berlin pour solliciter des Allemands des capitaux que les banquiers français, par prudence, n'ont pas cru devoir avancer.

L'Action italienne dans les Balkans

Turin, 5 décembre. — L'action italienne dans les Balkans se conformera aux décisions qui seront arrêtées d'un commun accord entre les puissances de l'Entente.

Le point de vue italien est le suivant : la première manche de la partie balkanique est perdue, la jonction entre l'armée franco-anglaise et les Serbes n'ayant pas été possible. Avec le repliement des Serbes sur l'Albanie, une phase nouvelle va s'ouvrir, d'où nécessité d'établir un nouveau plan d'action. Ce plan pourrait être le suivant :

Créer une base solide, un point d'appui inexpugnable à Salonique en renforçant les effectifs déjà débarqués;

Décider les Russes à marcher de leur côté;

Renforcer l'armée serbe avec des troupes italiennes à ajouter à celles qu'on a déjà commencé à débarquer en Albanie.

Ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte, l'Italie aurait en somme à proportionner son effort à celui des alliés et aux possibilités d'une action efficace.

Conférences diplomatiques à Rome

Rome, 5 décembre. — M. Sonnino a eu un long entretien successivement avec M. Barrère, ambassadeur de France, et M. de Giers, ambassadeur de Russie.

Le Kaiser sur le Front occidental

Amsterdam, 5 décembre. — On annonce que le kaiser, accompagné de son état-major, visitera le 15 courant le front occidental. L'inspection des troupes durera quarante-huit heures.

Disparition d'un Hydroplane allemand

Copenhague, 5 décembre. — Un hydroplane allemand a disparu dans la mer du Nord. L'amirauté allemande demande officiellement des renseignements.

Le Journal "la Baïonnette" interdit en Suisse

Berne, 5 décembre. — La censure suisse s'est émue de quelques âpres dessins de Cappiello, Iribe et Léandre, parus dans la « Baïonnette ». Ce journal satirique français est maintenant interdit dans les bibliothèques des gares fédérales et il n'est plus permis aux libraires suisses de l'exposer dans leurs vitrines.

Un Forçat évadé grâcié

Paris, 5 décembre. — La Ligue des droits de l'homme a abouti dans ses actives démarches en faveur d'Etcheverry, forçat évadé de la Guyane, qui, établi aux Etats-Unis, vint en France s'engager dans la légion étrangère afin de se réhabiliter.

Dénoncé, arrêté et condamné, il devait être renvoyé au bagne.

Etcheverry demande maintenant à aller faire son devoir au front.

L'Incendie du Bon Marché

Paris, 5 décembre. — Le juge d'instruction a signé la mise en liberté provisoire du jeune André Poirier, commis au Bon Marché.

On se rappelle que Poirier, entendu comme témoin, fut trouvé porteur d'un appareil photographique qu'il avait indûment conservé et fut de ce fait inculpé de vol. Avant de le rendre à sa famille, le juge d'instruction a fait amener André Poirier à son cabinet pour lui demander s'il persistait dans ses déclarations. Il a reconnu qu'il avait menti. Il ne vit rien, affirma-t-il, de l'incendie. Arrivé en même temps que ses collègues, aussitôt après l'alarme, il se mêla à leur conversation, et, par vantardise, il voulut se montrer plus renseigné que les autres. L'amour-propre s'en mêlant, il n'avait pas voulu revenir sur ses déclarations.

D'autre part, il a avoué qu'il s'était trouvé dans les sous-sols peu d'instants avant l'incendie, mais il a persisté à prétendre qu'il n'avait pas fumé.

BORDEAUX

Il y a un an

6 DECEMBRE 1914

Entre Béthune et Lens, grâce à une très brillante attaque, nous avons fini d'enlever le village de Vermelles et la position du Rutoir. Vermelles était depuis près de deux mois le théâtre d'une lutte acharnée. L'ennemi y avait pris pied le 16 octobre, et, du 21 au 25 octobre, il avait réussi à nous rejeter hors de cette localité. Depuis le 25 octobre, des opérations de sape et de mine nous avaient ramenés, pied à pied, jusqu'aux lisières du village, et, le 1er décembre, nous avions enlevé le parc et le château. Dans la région Rouvroye-Parvillers-Le Quesnoy-en-Santerre, nos troupes prononcent une avance assez sensible.

Sur le front russe, la bataille de Lodz continue à l'avantage de nos alliés, qui, d'autre part, avancent en Hongrie.

La Crise du Charbon

CE QUE PENSENT LES IMPORTATEURS BORDELAIS

Il convient de rendre hommage aux efforts et aux démarches pressantes que le maire de Bordeaux, conscient de la gravité des circonstances, a engagés auprès des pouvoirs publics pour que soit enfin résolu dans le plus bref délai possible — en présence de la hausse toujours croissante — l'angoissant problème de l'approvisionnement, à des prix plus abordables, du charbon nécessaire aux besoins de la population ouvrière et indigente de notre cité. Ces démarches ont été exposées d'une manière très nette et très loyale à la séance du Conseil municipal du 23 novembre. Et pourtant, malgré l'accord absolu et les bonnes volontés unies et unanimes de la municipalité bordelaise et du Syndicat des importateurs, qui ont tenté tout ce qui était possible pour aboutir, il n'y a encore rien de fait, et la situation menace d'empirer de plus en plus, si le gouvernement ne prend pas les mesures indispensables qu'il a promises et que tout le monde attend.

Nous avons voulu avoir une mise au point exacte de la question en allant demander son avis au président du Syndicat des importateurs, car nous savions avec quel empressement ce Syndicat, qui connaît les devoirs et les responsabilités qui lui incombent, avait apporté à la municipalité son aide éclairée et sa précieuse collaboration.

« Oui, nous a dit le distingué président, c'est avec le plus grand espoir d'aboutir rapidement que le Syndicat s'était mis à la disposition de la municipalité pour arriver, avec le concours du ministre des travaux publics, à une combinaison analogue à celle qui a pu être réalisée à Lyon et à Limoges. Elle aurait consisté, vous le savez, à obtenir pour Bordeaux un certain stock de charbon français à prix réduit qui, mélangé avec le charbon anglais très cher aurait permis d'arriver à un prix moyen. Si cette combinaison n'a pu réussir malgré les instances réitérées du maire auprès de M. Sembat, c'est uniquement, comme le lui a déclaré celui-ci, parce qu'elle est subordonnée (pour combien de temps, nous ne pouvons, hélas! le savoir) au vote préalable d'un projet de loi déposé depuis déjà le 21 octobre, et destiné à déterminer sur quelles bases on pourrait opérer la péréquation des prix et la ristourne, sous forme de prime à l'importation des charbons anglais, de la différence perçue par le Trésor sur les mines françaises.

» Nous avons envisagé alors une seconde combinaison plus pratique encore et consistant à obtenir du ministre la cession de quelques vapeurs à bas fret, mis à sa disposition par le gouvernement anglais, mais cette seconde combinaison, qui paraît plus facilement réalisable, ne peut, nous a-t-on dit, être mise en pratique avant le vote de cette même proposition de loi.

» Il est évident que si la loi destinée à améliorer le cours des charbons anglais par l'allocation d'une prime prélevée sur la production des mines françaises est ratifiée sans délai par la Chambre, l'application de cette dernière combinaison devient inopportune; mais voilà six semaines que ce projet est déposé, et c'est lui qui arrête tout, alors qu'il serait tout indiqué de mettre immédiatement en service un certain nombre de vapeurs, quitte à opérer les ristournes postérieurement, ce qui ne serait pas bien difficile.

» Le temps presse, l'hiver avance, et nous ne pouvons tout de même pas attendre jusqu'au mois de mars ou d'avril qu'il plaise à la Chambre de voter le projet.

» D'autre part, le fret augmente chaque jours. Dans la dernière semaine de novembre, on a affrété pour Bordeaux six vapeurs de Newcastle à des frets variant entre 51 et 53 fr. la tonne. Vous voyez ce que peut être le prix du charbon, si vous comparez ce chiffre fantastique à celui de 6 fr. 50 la tonne que nous payions en moyenne en temps de paix!

» Une longue attente du vote du projet de loi compromettrait donc gravement les intérêts de notre cité et serait funeste aux pauvres, aux indigents, aux classes laborieuses. Il serait infiniment regrettable que les efforts unis et persistants de la municipalité et des importateurs n'arrivassent pas à solutionner rapidement cette crise. C'est cela pourtant qui nous inquiète et qui nous menace si le ministre — sans attendre le bon plaisir du Parlement — ne prend pas la décision de donner aux importateurs quelques navires à bas fret pour parer aux besoins les plus pressants. La bienveillance ce à notre égard ne suffit pas; il faut de l'énergie. D'ailleurs, ce que nous demandons n'est pas impossible, et l'achat décidé par l'amiral Lacaze d'une flotte commerciale destinée au transport des denrées de première nécessité pourrait grandement faciliter les choses.

» Dites bien, nous a déclaré avec force le président en prenant congé de nous, dites bien que le Syndicat et tous ses membres n'ont qu'un devoir et qu'un désir : c'est de seconder les vues du maire et de la municipalité, de mettre **sans aucun frais et au prix coûtant** le charbon à tarif réduit à la disposition de ceux qui ne peuvent pas le payer. Mais encore faut-il qu'on lui en donne les moyens. Tout le monde est d'accord, mais le temps presse, et il n'y a pas une minute à perdre! »

A. A.

Mort au Champ d'Honneur

Nous avons signalé la mort héroïque de notre jeune concitoyen le lieutenant d'artillerie Camille Gizard, tombé au champ d'honneur le 25 septembre dernier.

Voici la belle citation dont le jeune officier a été l'objet :

« Le général commandant la... armée cite à l'ordre de l'armée le lieutenant Camille Gizard, du 6e régiment d'artillerie, batterie de 58.

« Accompagnant les premières vagues de » l'infanterie, dans un assaut, s'est porté en » avant et à découvert, sous le feu d'une mi- » trailleuse, pour ramener le corps d'un de » ses brigadiers mortellement atteint par le » feu de cette mitrailleuse. A été alors tué » d'une balle au front. Officier d'une bravou- » re et d'une énergie exceptionnelles. »

Le général, dans une lettre autographe, salue cette superbe conduite, digne couronnement de la vie que menait sur le front le lieutenant Sizard depuis le début des hostilités.

De son côté, le général commandant l'artillerie du corps d'armée déplore la mort foudroyante qui, seule, l'a empêché de remettre au héros la croix de la Légion d'honneur.

Au mois d'avril dernier, le lieutenant Gizard avait été cité en ces termes :

« Ayant remplacé à son poste son capitaine blessé, fut blessé lui-même d'une balle à la jambe.

» Ayant obtenu, par son insistance, de ne pas être évacué, se fit ramener le lendemain par un avant-train sur la position de batterie, où tous les officiers avaient été tués ou blessés, et reprit le commandement pendant deux jours sous un feu très meurtrier. Fut blessé à nouveau d'un éclat d'obus à l'autre jambe.

» Revenu sur le front aussitôt sa guérison, n'a cessé de donner le plus bel exemple de calme et de bravoure. »

Œuvre protestante d'Entr'aide pour les Régions envahies

Sous les auspices du comité régional de Bordeaux et du Sud-Ouest de l'œuvre protestante d'entr'aide pour les régions envahies et en faveur de l'œuvre dont il s'occupe, M. le pasteur Poujol, de Royan, donnera mardi prochain 7 décembre, à huit heures et demie du soir, dans le temple des Chartrons, 10, rue Notre-Dame, une conférence sur ce sujet : « Les Foyers détruits et leur reconstitution ». Tous y sont cordialement invités.

Société des Archives historiques de la Gironde

La Société des Archives historiques a tenu sa séance mensuelle, le vendredi 26 novembre 1915, sous la présidence de M. Paul Courteault, vice-président.

M. Caraman a lu un passage de l'« Histoire manuscrite » de Mgr de Sourdis, par l'abbé Bertheau, relatif à l'institution, par le cardinal, de congrégations foraines dans chaque archiprêtré de son diocèse, en 1609.

M. Leroux a analysé les statuts et règlements de la confrérie des charpentiers en l'église des Carmes (entre 1698 et 1719) et ceux de la confrérie des empaqueurs de poissons en l'église Saint-Michel (1613).

Mlle Cluzan a présenté une protestation des tenanciers d'un jeu de paume contre la fermeture du dit jeu en temps de peste (3 octobre 1563).

M. Lhéritier a communiqué un mémoire sur l'état de la subdélégation de Bordeaux au mois de juillet 1743.

M. l'abbé Léglise a donné des renseignements sur le culte de saint Vincent, patron des vignerons.

La Pèlerine municipale

Nous avons annoncé déjà que le Conseil municipal a décidé d'accorder une pèlerine aux familles des mobilisés comptant plus de trois enfants.

La distribution de ces pèlerines commencera lundi prochain 6 courant, à la mairie, division de l'Assistance et de l'hygiène publiques, de dix heures à midi et de trois heures à cinq heures.

Les intéressés sont priés de se présenter, porteurs de leur feuille d'allocation.

FAITS DIVERS

Une Bagarre

Samedi, dans la nuit, les nommés Pierre Colas, vingt et un ans; Jean Brisson, vingt ans; François Luio, vingt et un ans, et Clément Simonneau, vingt-deux ans, soldats au 7e colonial, passaient rue Mouneyra, lorsqu'ils furent assaillis sans motif par plusieurs individus inconnus, dont un sergent-fourrier du 7e colonial. Après les avoir frappés à coup de poing et de pied et avoir tiré sur eux six coups de revolver sans cependant les atteindre, l'un d'eux a en outre frappé Simonneau d'un coup de couteau à l'épaule droite, pendant que le sergent-fourrier maintenait le plaignant en le prenant au collet.

Tout le Monde se trompe, mais...

Dimanche matin, vers sept heures, une dame habitant, paraît-il, aux environs du Moulin-d'Ars, s'arrêtait à l'octroi du boulevard de Bègles et déclarait diverses denrées. Le brigadier du poste, M. A... réclama 10 centimes à la passante; cette dernière pour acquitter cette somme minime, lui tendit aimablement un billet de 20 fr. M. A... remit la monnaie en coupures de 1 fr. et en menue monnaie. Quelques instants plus tard, le brigadier s'aperçut, non sans quelque émoi, qu'il avait remis à sa cliente une liasse de billets de 5 fr., et non de 1 fr. L'erreur s'élevait simplement à la somme de 80 fr. La dame qui reçut sans y prendre garde, elle non plus probablement, la précieuse liasse, serait certainement bien reçue si elle rapportait l'argent. Dont avis.

PETITE CHRONIQUE

Est-ce un vol? — Des agents auxiliaires de la Sûreté ont trouvé, samedi soir, un sac de onze kilos de café caché sous une tente, quai de Bacalan.

Une pièce de drap gris, d'une longueur de trente-six mètres environ et valant cinq francs le mètre, a disparu, samedi après-midi, de l'étalage d'un marchand drapier de la rue Sainte-Catherine. Cette couleur approchait fort de la teinte dite « invisible »...

Coups et blessures. — Samedi, à 23 h. 40, Ben-Ameur B..., trente-deux ans, raffineur, demeurant rue Magendie, a été frappé par un soldat inconnu, au moment où ils sortaient, l'un et l'autre, d'un débit de la rue précitée. Le soldat, qui avait eu une discussion dans l'établissement avec des Espagnols, a dû se méprendre en frappant le Marocain, qui ne lui avait rien dit.

Procès-verbal a été dressé et transmis à la place contre Ernest P..., soldat au 3e zouaves, en traitement dans un hôpital de Bordeaux (identité prise sur une enveloppe trouvée sur lui). Pris de boisson, ce soldat menaçait les passants avec un couteau qu'il tenait ouvert à la main, dimanche, à une heure du matin, rue du Mirail.

Persuasion. — Procès-verbal a été dressé contre M..., trente et un ans, demeurant rue Gensan, et Victor H..., quarante-sept ans, même adresse, qui, au cours d'une discussion survenue samedi soir dans un débit du quai de Bourgogne, ont terminé leur discussion par une bataille en règle et ont cassé une vitre à la devanture de l'estaminet.

Accident. — Dimanche, vers une heure du matin, un brigadier de gardes champêtres a conduit à l'hôpital Saint-Nicolas un homme, Pierre A..., soldat au 22e colonial, qu'il avait trouvé cours Pasteur, le visage ensanglanté et portant une forte blessure au-dessus de l'œil droit. Ce soldat a déclaré qu'il était tombé d'un tramway.

Une alerte. — Un commencement d'incendie, rapidement éteint par les pompiers, s'est déclaré, samedi soir, rue de la Maison-Daurade, dans les appartements de Mme Lebarriche, employée à la Compagnie des tramways, absente à ce moment. Le feu avait pris dans de la suie provenant du ramonage de la cheminée et déposée dans une caisse en bois. Les dégâts sont insignifiants.

Jambe fracturée. — Un jeune employé de la Compagnie des tramways électriques de Bordeaux, Oscar Petit, en voulant descendre, quai de Bourgogne, d'un tramway en marche, fut tamponné par un autre tramway qu'il n'avait pas vu venir. Sous la violence du choc, le jeune Oscar Petit eut la jambe gauche fracturée. Le blessé a été transporté et admis à l'hôpital Saint-André.

PERDU entre la place Pierre-Laffitte et la rue Paul-Bert, porte-monnaie contenant un billet de 100 fr. et menue monnaie. Rapporter 1, place Pierre-Laffitte. Récompense.

Théâtres et Concerts

Alhambra-Théâtre

Faust DE CHARLES GOUNOD

La direction du Théâtre de l'Alhambra a mis à son programme les deux opéras les plus populaires de la musique lyrique française, ceux qui ont atteint jusqu'à ce jour le plus grand nombre de représentations : « Faust », de Charles Gounod, et « Mignon », d'Ambroise Thomas. L'œuvre d'A. Thomas fut jouée dans l'après-midi de dimanche; la veille, le samedi soir, nous avons eu le très grand plaisir d'entendre « Faust ». Et si l'on en juge par la considérable affluence de spectateurs qui emplissait la salle, par le magnifique succès qui a accueilli la partition de Gounod, « Faust » fait encore et fera longtemps les délices du public.

Les interprètes de « Faust » ont eu, d'ailleurs, une part bien méritée dans ce succès. Mme Yvonne Gall, de l'Opéra, est venue de Paris nous chanter le rôle de Marguerite. Et quelle exquise Marguerite, gracieuse, touchante, passionnée, toujours sympathique, même dans sa faute qu'elle expie dans la folie et la douleur. Cette interprétation, profondément sincère et émouvante, est exprimée par une voix d'une pureté cristalline, d'une extrême souplesse, et par un incomparable charme de diction. Tous les airs du rôle de Marguerite ont été accueillis par les plus vifs applaudissements.

M. Lapelletrie a triomphé également dans son rôle, celui du docteur Faust. Sa voix, dont il est maintenant superflu de vanter le timbre, s'est déployée à l'aise dans son ampleur en maints passages, et a trouvé des sonorités exquises pour la cavatine et le duo dans le jardin de Marguerite. Grand succès pour l'excellent ténor.

M. Vieuille a composé un Méphistophélès de belle allure, mélange du diable et du galant homme. Son organe puissant et sonore, admirablement dosé et conduit avec une méthode d'une impeccable sûreté, a fait merveille aussi bien dans le duo du premier acte que dans le Veau d'or, la Sérénade et la scène devant l'église.

Le trio final, chanté par les trois artistes que nous venons de nommer, a soulevé d'enthousiastes applaudissements.

Mlle Cécile Eyreams, de l'Opéra-Comique, est charmante sous le travesti de Siébel. Elle est aussi une chanteuse que l'on écoute avec infiniment de plaisir, parce qu'elle phrase avec agrément et parce que sa voix a de fort jolies qualités de timbre, de la souplesse et de l'expression.

M. Redon est un élégant Valentin, qui a été applaudi et bissé après le grand air du deuxième acte. Il a traduit la scène de la mort du frère de Marguerite avec une émotion sobre mais bien pénétrante.

M. Ricard est fort bien dans le rôle très court de Wagner, ainsi que Mme Staal dans le personnage de dame Marthe.

Dans les ballets, parmi tant de gentilles danseuses, triomphent Mme Nercy, Miles Neurtha et Lalanne.

Orchestre conduit par M. Moll avec une maîtrise très appréciée. Mise en scène à laquelle M. Labarthe a apporté un précieux concours.

C. P.

« Mignon »

La représentation de « Mignon », dimanche en matinée, a, comme la veille le « Faust », de Gounod, attiré, à l'Alhambra, une grande affluence de spectateurs.

Mlle Cécile Eyreams a la voix un peu menue pour chanter le rôle de Mignon; mais elle y fait preuve de tant de gentillesse, de grâce et de sentiment, elle présente une Mignon si intéressante, si dévouée et si aimante, qu'en l'écoutant on passe volontiers sur ce qui manque d'ampleur à l'organe vocal, pour ne considérer que son charme velouté et une facilité d'émission extrêmement séduisante.

Le rôle de Philine, convient admirablement à Mme Dyna Beumer, à qui il offre une foule d'occasions de mettre en valeur la légèreté, l'aisance, la souplesse de ses vocalises. L'artiste a, par ailleurs, parfaitement traduit par son jeu, la coquetterie élégante, l'allure enjouée et provocante de la fine et spirituelle comédienne.

Mlle Prady est un petit Frédérick bien déluré, bien gentil et fort à l'aise sur la scène.

Wilhelm Meister a été présenté par M. Chardy d'une façon fort agréable. Le talent de chanteur de M. Chardy est apprécié à son mérite; il convient donc de constater le succès de l'excellent ténor en cette représentation. Mais il est juste aussi de tenir compte des efforts apportés par M. Chardy dans la composition du personnage. Il s'est appliqué à être comédien et il a réussi souvent.

M. Vieuille a prêté au vieux Lothario l'appoint de sa voix superbe et d'un jeu scénique remarquable de franchise et de vérité.

M. Delaxe a fort amusé le public dans le rôle de Laërte; MM. Ricard (Jarno), Cartier (Antonio), Nerval (Aloysius) ont consciencieusement tenu leurs emplois.

Ballet très plaisant à voir. Orchestre parfaitement conduit par M. Moll.

Excellente représentation qui, paraît-il, sera prochainement redonnée, et que suivra une nouvelle représentation de « Faust », dans laquelle nous aurons le grand plaisir de revoir Mme Gall.

C. P.

Cinquième matinée classique, « Andromaque ». — La matinée de jeudi sera la plus belle de la saison. On donnera « Andromaque », de Racine. Cette tragédie sera interprétée par une troupe extraordinaire, comprenant P. Laurel, Vermeil, Gauthier, Mme Denorus, etc. Une grande artiste de Paris tiendra le rôle d'Hermione, M. Brune fera une causerie sur Racine. Il sera très prudent pour les écoles de louer sans retard, rue d'Alzon.

Grand gala serbe. — Le 14 décembre, le plus beau gala d'opéra de la saison sera donné à l'Alhambra. Nous ne donnerons aujourd'hui que trois noms : la Zepilli, première cantatrice italienne, partenaire habituelle du ténor Caruso; Sullivan, grand premier ténor de l'Opéra de Paris; Lestelly, baryton de l'Opéra de Paris. Tout commentaire serait superflu. La location ouvrira bientôt.

Albert Brasseur à Bordeaux. — Le Théâtre de la Porte-Saint-Martin vient à Bordeaux avec Albert Brasseur, Jean Coquelin, Mmes Juliette Darcourt, Berthe Fusier, Marguerite Dupeyron, MM. Prévost, Walter, etc. Il n'est pas besoin de faire l'éloge de cette troupe exceptionnelle. Le vendredi 10, « Triplepatte », de Tristan Bernard et Godfernaux; samedi 11 et dimanche 12, en matinée, « Ma Tante d'Honfleur »; dimanche 12, en soirée, « le Petit Café ». Quatre salles combles en perspective. Location rue d'Alzon, à partir de lundi.

Théâtre des Bouffes

Mme Tariol-Baugé dans « la Fille du Tambour-Major »

C'est devant une salle bien garnie qu'a été reprise, sur la scène des Bouffes, la célèbre opérette de Ganne. Le public venait entendre Mme Tariol-Baugé, qui est parfaite dans le rôle de Stella comme dans tous les autres.

Voix exquise, diction impeccable, jeu de scène toujours intelligent et fin, voilà tous les secrets du triomphe de l'artiste aimée du public bordelais.

M. F. Caruso abordait vaillamment le rôle du lieutenant Robert. L'excellent baryton a été chaleureusement applaudi; son interprétation mérite les plus vifs éloges.

Mme Lya Ceddès (Claudine), M. Albony (Griolet), R. Gamy (de la Volta), Mme Lejeuné, MM. Lhéris, Flavien, Lambrette, ont contribué au succès. Comme toujours, les ballets ont été parfaits, et le somptueux défilé a soulevé l'enthousiasme. M. Bédué a superbement chanté « le Chant du Départ ».

« La Fille de Madame Angot » avec F. Caruso, Alice Kervan. — Jeudi 9 courant, quatrième matinée de famille (50 % de réduction aux militaires, dames de la Croix-Rouge, étudiants, et aux enfants des écoles accompagnés). On donnera « la Fille de Madame Angot » avec l'exquise Alice Kervan et F. Caruso dans Ange Pitou. Interprétation, mise en scène, même éclat qu'en soirée. Location ouverte.

« Mam'zelle Nitouche ». — Samedi 11 courant, première représentation (à ce théâtre) de « Mam'zelle Nitouche », l'opérette aimée à Bordeaux. Location ouverte.

Théâtre-Français

Edmond Clément dans « Carmen ». — L'Association des H. L. R. est heureuse de porter à la connaissance du public bordelais qu'elle vient d'obtenir de M. Edmond Clément qu'il vienne avec la troupe de l'Opéra-Comique de Paris interpréter « Carmen », le chef-d'œuvre de Georges Bizet, le mardi 14 décembre, en soirée de gala donnée au bénéfice de son hôpital militaire. La location ouvrira lundi matin 6 courant et se continuera tous les jours, de dix heures du matin à cinq heures du soir.

Edmée Favart dans « la Vie de Bohème ». — La célèbre cantatrice qui triomphe en ce moment à l'Opéra-Comique viendra pour les fêtes de Noël interpréter le rôle de Mimi dans « la Vie de Bohème », sa dernière création à la salle Favart.

Apollo-Théâtre

M. de Féraudy dans « l'Embuscade », « le Voyage de Monsieur Perrichon », « la Nouvelle Idole ». — Mardi 7, mercredi 8, jeudi 9 courant, trois grands galas donnés avec l'éminent comédien Maurice de Féraudy, de la Comédie-Française, ses camarades des principaux théâtres de Paris.

« L'Embuscade », comédie en quatre actes d'Henri Kistemaekers, sera jouée le mardi 7 courant. M. de Féraudy interprétera le rôle qu'il a créé à la Comédie-Française. Mercredi 8 courant, « le Voyage de Monsieur Perrichon », le chef-d'œuvre de Labiche. Jeudi 9 courant, « la Nouvelle Idole », la pièce de M. F. de Curel. Dans ces deux ouvrages bien différents, M. Maurice de Féraudy interprétera les rôles qu'il joue à la Comédie-Française.

Prix des places de la tournée Ch. Baret. Location ouverte tous les jours.

« Le Mannequin ». — Vendredi 10 courant, création à Bordeaux de la dernière pièce comique de Gavault, « le Mannequin », avec Mlle Sabine Landray et les artistes du Palais-Royal.

Trianon-Théâtre

Tous les soirs, à huit heures trente: « le Passant », pièce en un acte de François Coppée, avec le précieux concours de Mlle Marcia (du Théâtre Sarah-Bernhardt) dans le rôle de Sylvie et de Mlle Louise Dufau (du Gymnase de Liège) dans celui de Zanetto. « La Rose de Saint-Flour », opérette en un acte, interprétée par Mme O'Deyer (de l'Apollo de Paris), MM. Vazelli-Bazeillc (de la Gaîté-Lyrique) et Lucien Hubert (du théâtre de Liège), compléteront cet unique spectacle. Au programme cinématographique : « Dans le Nid étranger », film dramatique en trois parties; voyages, comédies et vues diverses.

Abonnements et location tous les jours sans augmentation de prix de deux à six heures du soir.

Scala-Théâtre

« Le Tour du Monde d'un Gamin de Paris ». — Tous les soirs « le Tour du Monde d'un Gamin de Paris », pièce populaire qui a fait courir tout Bordeaux il y a deux ans.

Malgré le colossal succès de cette pièce légendaire, la direction a décidé de donner lundi 6, mardi 7, mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 cinq représentations à prix réduits. Fauteuils, 1 fr. 90; balcon, 1 fr. 15; promenoir, 0 fr. 90; premières, 0 fr. 65; secondes, 0 fr. 40.

CINÉMAS

THÉATRE-FRANÇAIS

« Le Sous-Marin no 27 »; « Charlot débute ». — Un spectacle pour les familles, sain, moral et réconfortant est offert cette semaine avec les meilleurs films.

Tous les jours en matinée, à deux heures et demie, en soirée à huit heures et demie :

« Lequel ? », drame; « Il était tant aimé », comédie sentimentale; « le Sous-Marin n. 27 », drame (dernière nouveauté); « Charlot débute », comédie (fantaisie américaine); « Eclair-Journal n. 44 », donnant les événements mondiaux de la semaine.

Prix modéré. Carnets d'abonnement et billets de publicité reçus.

SAINT-PROJET-CINÉMA

« LES CHEVALIERS DE RHODES »

Lundi 6 courant, le film d'art à grand spectacle, « les Chevaliers de Rhodes », déroulera ses splendides épisodes sur l'écran privilégié du Saint-Projet Cinéma.

« Querelle de Ménage », « Cachez-vous dans le Puits », « la Dot de Rosalie », comédies d'un comique achevé, termineront, avec les frasques de Charlot et d'émouvantes actualités, ce brillant programme.

Mise au Point

La maison Henri Nestlé, 16, rue du Parc-Royal, à Paris, nous prie d'insérer ce qui suit :

A la suite d'articles divers publiés par quelques journaux français plus ou moins bien renseignés, concernant notre nationalité, nous tenons à faire les déclarations qui suivent afin de renseigner très exactement notre honorable clientèle.

Nous certifions que la Nestlé and Anglo Swiss Condensed Milk Co est une entreprise purement suisse, au capital exclusivement suisse. Notre conseil d'administration se compose de 9 membres dont 8, citoyens suisses nés en Suisse et 1 citoyen des Etats-Unis d'Amérique. Nous tenons à la disposition de quiconque nous le demandera les pièces justificatives officielles y relatives.

Pour ce qui concerne l'article publié dans un journal allemand et reproduit par quelques journaux français, nous avons à faire la déclaration suivante :

A la suite du développement considérable de nos affaires dans tous les pays du monde, nos usines de Suisse, pourtant nombreuses, sont devenues insuffisantes, et nous avons été amenés par la force des choses à en construire d'autres à l'étranger. C'est ainsi qu'actuellement nous en avons plusieurs en Angleterre, Norvège, Hollande, Espagne, Amérique et Australie. Nous en avons une aussi à Lindau (Allemagne), et étant d'un pays neutre, nous ne pensons pas qu'on puisse nous le reprocher.

Cette usine de Lindau fabrique des produits à notre marque avec des matières premières allemandes; mais ces produits sont exclusivement destinés à notre clientèle de ce pays.

C'est donc dans ce sens que l'article en question a été écrit, en réponse, précisément, à une campagne menée contre nous par la concurrence allemande.

D'autre part, nous donnons la garantie la plus absolue que tous les produits que nous vendons en France sont fabriqués par nos usines de Vevey, Payerne, Bercher, Yverdon et Guin, en Suisse française.

Nous avons le sentiment qu'à la suite de ces explications loyales et sincères notre honorable clientèle française s'estimera suffisamment renseignée sur notre compte et voudra bien, par suite, nous continuer la confiance dont elle a bien voulu nous honorer jusqu'ici.

SPORTS

FOOTBALL RUGBY

Match de charité pour l'œuvre du matériel de guerre

Toutes les Œuvres nées de la guerre ou celles déjà créées et qui ont redoublé d'activité généreuse en ces heures enfiévrées ont toutes fait appel à l'élan populaire en mobilisant pour leur bonne cause l'art sous ses différentes formes. On sait quel succès leurs appels obtiennent, à Bordeaux même.

L'œuvre du matériel de guerre a innové. Elle a « levé » le sport. Et c'est à un match de rugby qu'était convié, dimanche, le public de notre cité, si sportive avant la guerre.

Une équipe de jeunes et de vieux stadistes, renforcés de quelques éléments militaires, était aux prises, sur le ground de la route du Médoc, avec un team de l'A. S. du Midi.

Les tribunes étaient assez bien garnies.

Après quelques cafouillages et quelques esquisses d'attaques, le Stade avait marqué 2 essais.

Un troisième, issu d'un manifeste « hors-jeu » fut accordé par l'arbitre, M. Cassagnau. Cette décision souleva les protestations. L'arbitre l'expliqua en indiquant que cet essai était accordé par lui comme pénalité des innombrables hors-jeu des cheminots.

Ceux-ci, cédant à un mouvement de mauvaise humeur, quittèrent cependant le terrain.

Après quelques minutes, on décida de reprendre le jeu. Et cette reprise coïncidant avec la fin du match, d'équipes secondes sur un terrain voisin, les cheminots rentrèrent dix-sept sur le terrain.

La partie se termina donc dans ces conditions désavantageuses pour le Stade, qui, pour tant, réussit à marquer à nouveau.

Que dire de cette rencontre amicale?... Où sont les matches d'antan?

COMMUNICATIONS

Chambre de Commerce de Bordeaux

La Chambre de commerce de Bordeaux a été informée que le Magasin général de l'habillement, 87, quai de Queyries, à Bordeaux, a besoin de savoir très exactement avant le 15 décembre courant, seize heures, dernier délai, les quantités de brosses suivantes que les fabricants pourraient lui fournir d'ici le 30 juin 1916: brosses à habits, à reluire, doubles à chaussures, pour armes, à cheval en chiendent.

Les fabricants qui sont à même de faire des offres sont priés de se faire connaître d'urgence au Magasin général de l'habillement, 87, quai de Queyries, et d'indiquer, par sortes: les prix, les quantités offertes et les délais de livraison, en appuyant leur offre d'un échantillon en double exemplaire pour chaque catégorie.

COURS ET CONFERENCES

INSTITUT COLONIAL. — Cours professés à la Faculté des lettres, 20, cours Pasteur, à huit heures et demie du soir :

Lundi 6 décembre. — M. Beille. — Agriculture coloniale : Palmier à huile, production, culture.

Mardi 7 décembre. — M. Feghali. — Cours d'arabe, cours élémentaire : Voyelles, lecture, conversation.

Mercredi 8 décembre. — M. Hugot. — Produits coloniaux : Huiles essentielles (fin).

Jeudi 9 décembre. — M. Feghali. — Cours d'arabe, cours supérieur : Formation du féminin dans les noms.

Vendredi 10 décembre. — M. Beille. — Agriculture coloniale : Arachide, pays de production, culture, exploitation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PATENTES. — Les matrices des patentes des sections G à L dressées par MM. les Contrôleurs des contributions, pour 1916, seront déposées pendant dix jours, du 2 au 11 décembre 1915 inclusivement, à la mairie, bureau des contributions, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance tous les jours, les dimanches exceptés, et remettre leurs observations s'il y a lieu.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 5 décembre

Jeanne Louges, 49 ans, rue de la Pépinière, 49.
Joseph Caumel, 59 ans, rue Montgolfier, 18.
Alexandre Cazaret, 60 ans, cours St-Louis, 42.
Veuve Duvigneau, 78 ans, cité Feytit, 10.
Mathieu Maleyran, 87 ans, rue Marsan, 21.

Teinturerie ROUCHON, Deuil. Tél. 15,10

CONVOIS FUNÈBRES du 6 décembre

Dans les paroisses :

St-Bruno : 7 h. 30, Mme J. Louges, rue de la Pépinière, 49. — 10 h. 30, M. P.-A. Cazaret, salle d'attente.
Notre-Dame des Chartrons : 7 h. 45, M. M. Maleyran, rue Marsan, 21.
St-Nicolas : 8 h. 45, M. F. Vitet, rue Mazarin, 59.
St-Louis : 9 h. 45, M. J. Caumel, rue Montgolfier, 18. — 2 h., Mme veuve Cazalot, 8, rue Tourat.
Ste-Croix : 2 h., Mme veuve M. Duvigneau, cité Feytit, 10.
St-Eloi : 3 h. 30, Mme M. Dupouy, rue Elie-Gintrac, 35.

Convoi militaire :

8 heures : M. L. Gamiette, hospice Pellegrin.

Autre convoi :

3 heures : M. S. Roussillon, hospice Pellegrin.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Evariste Galtié, M. et Mme Gabriel de Lussy et leurs enfants, M. et Mme Auguste de Lussy et leurs enfants, M. et Mme Xavier de Lussy et leurs enfants, M. et Mme Pierre de Lussy et leurs enfants, Mme veuve Raymond de Sénailhac et ses enfants, Mme veuve Georges Bergerot et ses enfants, Mme Galtié-Lavergne, M. Georges Galtié-Lavergne, M. et Mme Auguste Lamy de la Chapelle et leur fils, Mme Ranson et ses enfants, Mlle Céline Lamy de la Chapelle, M. le docteur Mounié-Lompré et ses enfants, Mlle d'Hugonneau et ses enfants, M. et Mme Charles Lamy de la Chapelle et leurs enfants, M. Joseph Lamy de la Chapelle, Mme Lamy de la Chapelle, religieuse bénédictine, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Charles LAMY DE LA CHAPELLE, née GALTIÉ,

leur belle-sœur, tante et grand'tante, qui auront lieu le **mardi 7 courant**, dans la cathédrale de Saint-André.

On se réunira à neuf heures un quart à la maison mortuaire, 46, rue Vital-Carles, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Arthur Cazaret, receveur-buraliste; M. Pierre Castès, pharmacien de 1re classe, et Mme Pierre Castès et leur enfant prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Alexandre CAZARET,

leur frère, beau-frère et oncle, qui auront lieu le **lundi 6 décembre** en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à dix heures, d'où le convoi funèbre partira à dix heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mlle Renée Matran, les familles Matran (de Pau), Portron, Fournier, Breil, Terrenègre, Borie, Canton, Phémollant, Lajournade prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Pierre MATRAN,

leur mère, fille, sœur, belle-sœur et cousine, qui auront lieu le **mardi 7 décembre** en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la maison mortuaire, 15, rue de Belleyme, à sept heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à sept heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. Jean Ballut, instituteur à Langoiran; Mme veuve Itey Louis (de Lestiac), M. et Mme Cloupet (de Bordeaux) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Jean BALLUT, née ITEY,

qui auront lieu le **mardi 7 décembre** en l'église de Lestiac.

On se réunira à l'église de Lestiac à 10 heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSES

Mme J.-B. Bernard, M. et Mme Joseph Bernard, Mme veuve E. Bernard et sa famille, Mme veuve P.-A. Faure et sa famille, M. et Mme E. Mathias et leurs enfants, M. et Mme Baret et leur fils, Mme Durand-Daubin et ses enfants, Mme S. Durand et sa fille, et les familles Ducasse, Maurange, Duprat, Boireau, Bacqua, Dercq et Bousquet remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean-Baptiste BERNARD,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie, et les informent que toutes les messes qui seront dites le **mardi 7 décembre** dans l'église Saint-Louis seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSES

M. et Mme G. Clarens, Mme H. Espilère, M. H. Espilère (aux armées), Mlle Arlette Espilère et leur famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve J.-A. CLARENS,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance et les informent que toutes les messes qui seront dites le **7 décembre** dans la basilique Saint-Seurin seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Les familles Carme remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Alphonse CARME,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie.

Messe le **mardi 7 décembre**, à dix heures, en l'église Saint-Ferdinand.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 5 décembre

Montés en rade :

Louisiane, st. fr., c. Le Prêtre, de Buenos-Ayres.
Margaux, st. fr., c. Houard, de Dunkerque.
Izaro, st. esp., c. X..., d'Espagne.
San-Andres, st. norv., c. X..., d'Angleterre.
Château-Yquem, st. fr., c. X..., du Havre.
Espagne, st. belge, c. X..., d'Angleterre.
Halcyon, st. ang., c. X..., de Londres.
Imataka, st. ang., c. X..., de Montréal.

BLAYE, 5 décembre

Mouillé sur rade :

Petroleine, st. ang., c. X..., de New-York (avec pétrole).

PAUILLAC, 5 décembre

Aux appontements :

Evelyn, st. ang., c. X..., d'Amérique.

Rade de montée :

Irma, st. fr., c. Rio, de Mortagne.
Framnas, st. norv., c. X..., d'Angleterre.

Sur Mer

LA ROCHELLE. — Arrivé :
4 décembre, st. esp. Velez, de Port-Talbot.
SAINT-NAZAIRE. — Arrivés :
4 décembre, st. ang. Selhaug, de Cardiff.
St. ang. Saint-Marc, de Port-Talbot.
MARSEILLE. — Arrivés :
4 décembre, st. ang. Warrior, de Cardiff.
St. esp. Cabonao, de Bilbao.
St. grec Evangelos, de Newport.
St. suéd. Italia, de Saint-Louis-du-Rhône.
St. dan. Khiva, de Melbourne.
St. ital. Luigi, de Civita-Vecchia.
St. ang. Patagonia, de la Plata et du Brésil.
St. esp. Sevilla, de Séville.
NICE. — Arrivés :
3 décembre, st. fr. Balkan, d'Ajaccio.
Nav. fr. Hirondelle, de Propriano.
LONDRES. — Arrivés :
4 décembre, st. am. Missourian, de New-York.
LIVERPOOL. — Arrivé :
4 décembre, st. ang. Victoria, du Callao.
ROTTERDAM. — Arrivé :
4 décembre, st. hol. Noordam, de New-York.
NEW-YORK. — Arrivés :
4 décembre, st. am. Philadelphian, de Liverpool.
St. fr. Roma, de Marseille.
St. grec Tellemachos, d'Alger.
St. ang. Turbo, de Cette.
GALVESTON. — Arrivé :
3 décembre, st. fr. Marie, de Hartlepool.
ADELAIDE. — Arrivé :
4 décembre, st. ang. Malwa, de Sydney.

Chronique du Département

Blanquefort

L'EMPRUNT NATIONAL. — M. le Percepteur sera à la disposition du public, à la mairie, mardi 7 décembre, de douze à seize heures, uniquement pour recevoir les souscriptions à l'emprunt de la défense nationale et fournir tous renseignements utiles à cet effet.

Gradignan

AVIS AU PUBLIC. — Les contribuables qui n'auraient pas encore payé leurs impôts sont informés que M. le Percepteur ne viendra pas à Gradignan le 9 décembre, étant retenu à son bureau par l'émission de l'emprunt national; mais les contribuables pourront toujours aller s'acquitter à la perception, où un guichet spécial leur sera réservé.

AVIS AUX PROPRIETAIRES. — Une liste est dressée à la mairie pour les déclarations des chevaux, voitures et chiens jusqu'au 31 décembre.

ETAT CIVIL de novembre.

Naissance : Marguerite-Marcelle Arnaud, à Monjoux.

Décès : Pierre Fontanieu, 84 ans, au bourg; Pierre Duphil, 69 ans, à Canteloup; Jeanne Dubourg, veuve Casse, 75 ans, à Lespagnol.

Le Taillan

CONSEIL MUNICIPAL. — Séance extraordinaire le mardi 7 décembre.

A l'ordre du jour : enquête des trams du Taillan ; projet de participation de la commune à l'emprunt national ; exploitation des bois communaux; questions diverses.

EMPRUNT NATIONAL. — Le percepteur de Blanquefort consacrera exclusivement à l'emprunt national, l'après-midi du mercredi 8 décembre, jour de sa tournée mensuelle au Taillan.

COMMEMORATION. — Un service commémoratif aura lieu le dimanche 12 décembre, à dix heures, pour tous les soldats de la commune tués à l'ennemi.

Pendant la cérémonie, une quête sera faite dont le produit servira à l'achat d'une plaque de marbre portant les noms des enfants de la commune tués à la guerre.

Macau

L'EMPRUNT NATIONAL. — La Mutualité scolaire vient de souscrire à l'Emprunt National pour la somme de 1,760 fr.

Peujard

COURS D'ADULTES. — Les cours d'adultes reprendront pour les jeunes gens le mardi 7 décembre. Ils auront lieu le mardi et le vendredi, de dix-neuf heures trente à vingt et une heures.

TIR. — Les séances de tir reprendront le dimanche, de neuf à onze heures, à partir du 12 décembre.

Montussan

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE. — Le percepteur de Saint-Loubès informe le public qu'il sera à la mairie de Montussan le 7 décembre, à trois heures de l'après-midi, pour recevoir les souscriptions à l'emprunt national de 5 %.

Cestas

CITATION. — Est cité à l'ordre d'une brigade d'infanterie, notre concitoyen Henri Lapeyre, sergent au 147e d'infanterie :

« Dans une contre-attaque de nuit, sous un bombardement violent et une nouvelle attaque de l'ennemi, s'est particulièrement imposé à l'estime de ses chefs par son courage et son sang-froid. »

Ayguemorte-les-Graves

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — Notre jeune compatriote Daniel LAMOULY, du 18e d'infanterie, est tombé face à l'ennemi. Agé de vingt-six ans, il était très aimé de tous ceux qui l'ont connu.

Un service en son honneur aura lieu jeudi prochain, à 8 h. 30, en l'église d'Ayguemorte.

Léognan

L'EMPRUNT NATIONAL. — Les personnes désireuses de souscrire à l'Emprunt de la Victoire trouveront au bureau de poste tous les renseignements nécessaires. Elles pourront souscrire à ce bureau.

Saint-Selve

L'EMPRUNT NATIONAL. — Le percepteur recevra à la mairie mardi 7 décembre de neuf heures à midi les souscriptions à l'emprunt national.

Les souscriptions peuvent être libérées en numéraire ou en bons échus ou non, ou obligations de la Défense nationale, rente 3 1/2 %, amortissable et, pour un tiers seulement du montant de la souscription, au moyen de rentes 3 %.

Arcachon

CONFERENCE SUR L'EMPRUNT

Un public choisi, composé en partie de dames, assistait à la conférence faite dans la salle du Conseil municipal d'Arcachon par M. Alexandre Nicolaï, avocat à la cour d'appel de Bordeaux, sur la « Guerre et l'Emprunt français ».

Accompagné de M. le docteur Bourdier, conseiller d'arrondissement, et présenté en excellents termes à l'auditoire par M. Sandrin, adjoint au maire, remplaçant M. Veyrier-Montagnères, retenu chez lui par une indisposition, le distingué professeur d'économie politique à la Chambre de Commerce de Bordeaux fait avec clarté et talent, un historique de la guerre, des ressources mises à la disposition de l'État et de l'immense effort que nous avons accompli.

De toutes les nations belligérantes, la France est la seule qui ait attendu si longtemps pour emprunter en rentes perpétuelles, grâce à l'énorme effort du début.

Par les résultats déjà acquis, par l'élan qui se manifeste et qui dépasse tout ce qu'on avait pu imaginer, on peut dire que l'Emprunt de la Victoire sera la victoire de l'emprunt.

Jamais pareils avantages n'ont été offerts au pays rentier, qui fera peut-être sortir de ses bas de laine les trois milliards d'or qui se cachent encore.

Les rentes sont émises au prix de 88 francs par 5 francs de rente. Les souscripteurs qui se libèrent intégralement ont droit à une bonification de 75 centimes par 5 francs de rente; par conséquent, le prix d'émission pour ces souscripteurs ressort à 87 fr. 25. Ces rentes sont exemptes d'impôts et ne peuvent pas être remboursées avant le 1er janvier 1931.

Divers modes de libération sont autorisés : en numéraire en quatre termes; en prélèvements par moitié de la somme souscrite sur les livrets de Caisse d'Epargne; en titres, bons et obligations de la défense nationale, en titres de rente 3 1/2 0/0; à la fois en numéraire et en titres.

L'orateur rappelle l'emprunt de la défaite, celui de 1871-1872, qui étonna le monde et qui, émis à 84 francs, ne tarda pas à monter jusqu'à 121 francs, faisant ainsi bénéficier les souscripteurs d'une augmentation de 50 0/0. Il en sera certainement de même pour l'Emprunt de la Victoire qui est destiné, par son immense succès, à produire les plus grands effets au point de vue mondial, même auprès de nos ennemis qui fléchissent visiblement et commencent à parler de paix.

Notre victoire ne fait plus de doute pour personne, pas même pour l'Allemagne.

Les Arcachonnais sauront répondre patriotiquement à l'appel de la patrie. Ils iront en foule apporter leur contribution à l'œuvre de la victoire.

Arès

L'EMPRUNT NATIONAL. — Dans sa réunion du 30 novembre, la Société de secours mutuels numéro 657, d'Arès, a décidé de souscrire à l'emprunt national pour une somme de 10,500 fr.

Belin

ACTE DE PROBITE. — M. André Bornon ayant trouvé un réticule contenant divers objets, l'a remis à la perdante, qui est une habitante de Béliet. Nos félicitations.

Lesparre

MORT GLORIEUSE. — Notre jeune compatriote, Alain Clauzet, caporal au 63e de ligne, fils de M. Fernand Clauzet, propriétaire à Lesparre, a été tué devant l'ennemi, où il se battait bravement.

MARCHES AVANCES. — Le maire de la ville de Lesparre donne avis que les marchés hebdomadaires qui, régulièrement, devraient être tenus les 25 décembre et 1er janvier prochain, seront, en raison des fêtes de la Noël et du jour de l'An, avancés d'un jour et auront lieu les 24 et 31 décembre.

Saint-Christoly-Médoc

COURS D'ADULTES. — Des cours d'adultes sont faits à l'école des filles de Saint-Christoly-de-Médoc : pour les filles, le dimanche, à treize heures et demie; pour les garçons, les mardis et vendredis, à dix-neuf heures trente.

Saint-Estèphe

LES VINS. — En 1915, le vignoble de la commune, sur une superficie de 1,243 hectares, a produit 9,986 hectolitres de vin, soit une moyenne de 8 hectolitres à l'hectare. Les vins vieux et nouveaux s'enlèvent très rapidement à des prix assez élevés.

Libourne

Primes à l'Elevage du Cheval

Voici les primes distribuées par le Syndicat général hippique, Société d'encouragement pour l'élevage de l'anglo-arabe dans la région de Libourne :

MM. Castagnet, à Gajac, 50 fr.; Jean, à Cazalis, 50 fr.; Virepinte, à Birac, 50 fr.; Lucien Faux, à Soulac, 70 fr.; Abel Reynaud, à Valeyrac, 60 fr.; Mme veuve Souet, à Vensac, 60 fr.

MEDAILLE MILITAIRE. — La médaille militaire est conférée au cavalier Campaès, du 15e dragons.

NOMINATIONS. — M. le vétérinaire aide-major de 1re classe Boudeaud, du 58e d'artillerie, est affecté au 15e dragons.

M. Mougnot, vétérinaire aide-major de 1re classe au 15e dragons, passe au 58e d'artillerie.

PROBITE. — M. Darnajou a trouvé un sac de voyage garni. Le lui réclamer, à La Lande-de-Pomerol.

— Le soldat Paris, du 139e territorial, a trouvé une bourse contenant une certaine somme, qu'il a déposée au bureau de police.

LA QUESTION DU GAZ. — Le Conseil de préfecture de la Gironde a rendu son jugement dans le procès intenté par la Compagnie du gaz à la Ville de Libourne (relèvement du prix ou indemnité à payer par la Ville.)

La Compagnie est déboutée de sa demande et condamnée aux dépens.

Me Duthil, l'honorable avocat du barreau

de Bordeaux, plaidait pour la Compagnie nouvelle; M. Elisée Clerjaud, maire de Libourne, présentait la défense de la Ville.

LA RECOLTE DES VINS. — Il a été reçu à la mairie de Libourne 378 déclarations de récolte.

La superficie plantée en vignes est de 553 ha 88 a, qui ont produit 5,151 hl 92 de vin blanc et rouge.

Les stocks déclarés en chai sont de 9,380 hl 62 litres.

MARCHE du 3 décembre. — Poulets, 2 fr. 25 à 5 fr.; pintades, 2 fr. 50 à 5 fr.; dindons, 9 à 15 fr.; pigeons, 1 fr. 30 à 1 fr. 80, le tout la pièce. Œufs, 2 fr. 30 la douzaine.

Lapins, 1 fr. 20 à 1 fr. 40; lard, 1 fr. 40; graisse, 1 fr. 30; jambons, 1 fr. 50 à 2 fr. 50; agneaux, 1 fr. 20 à 1 fr. 50, le tout le demi-kilo.

Poissons : anguilles, 80 c. à 1 fr.; mules, 1 fr. 25 à 1 fr. 50; assèges, 80 c.; barbeaux, 80 c., le tout le demi-kilo.

ETAT CIVIL du 27 novembre au 4 décembre :

Naissances : Jean-Jacques Courrière, rue Gambetta, 17; Jean Pécou, route de Montagne.

Décès : Denise Delage, 17 ans, rue des Fontaines; Hélène Brieu, épouse Noël, 72 ans, chemin de la Bordette; Louis Guillier, imprimeur, 55 ans, rue Thiers, 25; Hortense Abadie, veuve Lestrade, 78 ans, rue des Bordes; François Danglade, 87 ans, rue Michel-Montaigne, 25; Théréza Mettas, veuve Deguillaume, 72 ans, rue de la Sablière, 1; Désirée-Yvette Rousset, 27 mois, rue de la Sablière, 31; André Egalité, champignonniste, 34 ans, rue de Castillon, 89; Jean Giraud, retraité, 72 ans, rue des Bordes; Jacques Frustier, cultivateur, 54 ans, rue des Bordes; Marguerite Souque, journalière, impasse Bulle.

Publications : Auguste-Fernand Richard, courtier en vins, et Madeleine Bouchet, sans profession, rue de Montaudon, 63.

Galgon

A L'HONNEUR. — Notre compatriote George Marty, fils de notre sympathique receveur des postes, vient d'être cité à l'ordre du jour en ces termes :

« Très jeune officier déjà cité à l'ordre de la division. A, lors de l'attaque allemande, montré toutes les qualités d'un chef accompli. Entouré de trois côtés par les Allemands, qui avaient pénétré dans notre première ligne, n'en a pas moins résisté en son emplacement avec la dernière énergie. A réussi à faire parvenir à l'arrière un renseignement précieux permettant à la contre-attaque de chasser les Allemands des positions conquises. »

St-Quentin-de-Baron

LES ALLOCATIONS NATIONALES ET L'EMPRUNT. — Les allocations nationales seront payées à Saint-Quentin-de-Baron le mardi 7 décembre, de neuf heures à quatre heures, pour les communes de Saint-Quentin-de-Baron, Camiac, Dardenac et Espiet, et le mercredi 8 décembre, pour la commune de Saint-Germain-du-Puch.

Les souscriptions à l'emprunt national seront également reçues ces mêmes jours, de deux heures à trois heures.

Guîtres

ARRESTATION. — Jeudi dernier, un jeune homme de dix-huit ans, cultivateur à Bayas, né à Chenaud (Dordogne), a été arrêté par la gendarmerie de Guîtres, en vertu d'un ordre du parquet de Jonzac, sous l'inculpation de viol commis à Cercoux (Charente-Inférieure), sur une fillette âgée de sept ans. Il a fait des aveux.

Sainte-Foy-La-Grande

LES VINS DE 1915. — Les déclarations totales de récoltes en vin rouge et blanc pour le canton de Sainte-Foy-la-Grande se sont élevées à 38,929 hectolitres pour l'année 1915.

Stocks antérieurs, 17,439 hectolitres.

Récolte 1914, 137,075 hectolitres.

Déficit, 98,146 hectolitres.

MARCHE du 4 décembre. — Cours pratiqués : Poulets, de 3 fr. 50 à 7 fr.; pintades, de 5 à 6 fr.; canards mulards, de 9 à 11 fr.; pigeons, de 1 fr. 50 à 2 fr. 50; dindes, de 15 à 21 fr., le tout la paire.

Œufs, de 2 fr. 20 à 2 fr. 30 la douzaine.

Lapins, de 1 fr. 25 à 4 fr. la pièce.

Canards gras, 3 fr.; foies gras, 3 fr. 50, le tout le kilo.

Lard, de 2 fr. 40 à 2 fr. 50; graisse, 2 fr. 50; jambons, 3 fr., le tout le kilo.

Pommes, de 10 à 50 c. la douzaine.

Raisins, 80 c. le kilo.

Châtaignes, 60 c.; noix, de 60 à 80 c., le tout les trois litres.

Maïs du pays, 25 à 26 fr.; seigle, 20 fr.; pommes de terre, de 5 fr. 50 à 6 fr., le tout l'hectolitre.

Cochons gras 1re qualité, 1 fr. 15 le demi-kilo, poids net.

Porcelets, de 20 à 30 fr.; nourrains, de 60 à 90 fr., le tout la pièce.

La Réole

MARCHE du 4 décembre. — Cours pratiqués : Maïs, l'hectolitre, 21 fr.; graine de balais, 15 fr.; pommes de terre, 8 fr.

Graisse, le kilo, 2 fr. 40; jambon, le kilo, 3 fr.; jambon coquille, 2 fr. 50.

Œufs, la douzaine, 2 fr. 40.

Poulets, la paire, de 4 fr. 75 à 5 fr. 25; canards communs, la paire, de 5 fr. à 6 fr. 50.

ETAT CIVIL du mois de novembre.

Naissances : Thomas Delahaye; Joseph-Roger Boulin.

Décès : Julien Couybes, hôpital 31, 32 ans; St-Omer Pinadas, hôpital civil, 69 ans; Jean Lauzun, rue des Frères-Fauchez, 35 ans; François Rupeyron, hôpital civil, 74 ans; Catherine Bouyreloup, au Mirail, 80 ans; Anne Barbe, route Nationale, 82 ans; Jean Bayle, hôpital civil; Joseph-Roger Boulin, 12 jours; Marie-Noémie Dubédat, rue Orcibal, 67 ans; Lucie Gérente, hôpital civil, 20 ans; Jeanne Louvet, rue Neuve, 81 ans; Jean-Léon Pourrat, au Rouergue, 29 ans.

Mariages : Antoine-Thomas Labbé, tonnelier, et Marthe Picon, lingère.

Jean Tailliade, cultivateur, et Marie Turtaut, domestique à Savignac.

Bazas

POUR L'EMPRUNT. — Le comité cantonal de Bazas pour l'emprunt de guerre de 1915, vient de lancer l'appel suivant :

« Chers concitoyens,

» Si vous voulez hâter la fin de la guerre, si vous voulez qu'on fabrique des milliers de canons et des millions de munitions, afin d'épargner la vie de vos enfants, si vous voulez contribuer à la victoire certaine, si vous voulez faire rapporter 5 fr. 75 à votre argent, souscrivez tout de suite à l'emprunt national de la victoire. »

Les membres du comité : MM. Courrègelongue, sénateur, conseiller général; Salles, président du conseil d'arrondissement; docteur Séguinard, conseiller d'arrondissement.

Ont signé l'appel : MM. le sous-préfet; le président du tribunal; l'Archiprêtre de la cathédrale; Seignor, Cazeneuve, conseillers municipaux; Baron, receveur de l'enregistrement; Gimet, conservateur des hypothèques; Villary, sous-directeur des contributions indirectes; Joly, entreposeur; Rivière, fondé de pouvoir; Saget, percepteur; Doreillac, receveur municipal; Caubit, Dupeyron et Ménard, avoués; Coloubie, juge de paix; Lapierre, greffier; Bonnard, agent voyer; Werner, receveur des postes; Balzer, directeur à la caisse d'épargne; Laulan, président de Société de secours mutuels; Mlle Bergeyre, directrice de l'école des filles; Fraysse, directeur de l'école de garçons. »

On souscrit tous les jours : à la recette des finances, dans les bureaux de poste, chez M. Saget, percepteur de Bazas banlieue; aux bureaux de la caisse d'épargne : le jeudi, de 9 h. à midi, de 1 h. 30 à 3 h., le samedi, de 9 h. à midi, de 1 h. 30 à 5 h.; le dimanche, de 9 h. à midi, de 1 h. à 3 h.; chez MM. Dulau, Dutrénit, Roumazeilles, notaires ; chez MM. les agents d'assurances.

ETAT CIVIL du 3 décembre.

Publications de mariage : Jean-Marie Péronne, soldat, et Elise Oudin (réfugiée).

Décès : Jean Lamarque, propriétaire-rentier, 75 ans.

Langon

ACTE DE PROBITE. — Mlle Cécile Dubos, de Saint-Martial, ayant trouvé samedi matin, place du Pont, un porte-monnaie contenant une assez forte somme, s'est empressée de le déposer à la mairie, où le perdant peut le réclamer.

Nos félicitations.

Chronique Régionale

DORDOGNE

PERIGUEUX

DRAME DE LA FOLIE

Un Fou tue sa Mère et blesse sa Belle-Sœur

Le nommé Jean Margonthier, trente-cinq ans, cultivateur au village de Patoulie, à trois kilomètres environ de Négrondes, apparaissait tout à coup armé d'une pioche devant sa mère, dans la cour de sa maison.

Sans mot dire, sans qu'au préalable il y ait eu la moindre discussion, il frappa sa mère à la tête. La pauvre femme tomba comme une masse, perdant abondamment son sang. Elle avait été tuée sur le coup.

La belle-sœur, ayant tout juste entrevu ce qui s'était passé, accourut, criant : « Jean ! Jean ! que fais-tu ? Arrête-toi ! Ne lui fais pas de mal ! » A son tour, elle recevait aussi un formidable coup de pioche qui l'étendait à son tour dans une mare de sang. Jean Margonthier s'enfuit alors.

Dimanche matin, la gendarmerie de Savignac, qui dès la veille au soir prévenue, s'était mise à la recherche du meurtrier, le retrouva dans les bois, où il errait l'air hébété, inconscient de son crime monstrueux.

Dimanche matin, MM. Wiart, procureur de la République; de Lajoinie, juge d'instruction; son secrétaire M. Jammet et le docteur Chaume, médecin légiste, se sont transportés sur les lieux. L'enquête a tout d'abord établi que le parricide est un déséquilibré. Il n'a tenu, en effet, que des propos incohérents à la justice. Durant tout le temps de son interrogatoire, son attitude fut révoltante.

Pour le conduire à la gendarmerie de Savignac-les-Eglises, en attendant son transfert à Périgueux, à la maison d'arrêt, on fut obligé de le ligoter. Il poussait des hurlements et des rugissements de vraie bête fauve.

Malgré ses très graves blessures, la belle-sœur du fou peut, nous a-t-on dit, être encore sauvée. Elle n'a pu être interrogée.

BERGERAC

L'Emprunt National

La Chambre de commerce adresse aux commerçants et industriels de la circonscription la circulaire suivante :

« Messieurs,

» Notre éminent ministre des finances M. Ribot, dans son discours préparatoire à l'Emprunt, qu'on a si bien qualifié « Emprunt de la Victoire » a dit : « Ceux qui, » dans le cercle où ils vivent, peuvent dire » un mot qui éclaire leurs concitoyens, ont » le devoir de le dire. »

» C'est pour obéir à ce sentiment que la Chambre de commerce s'adresse à vous aujourd'hui, assurée que vous comprendrez la nécessité d'une telle propagande. Vous constituez en quelque sorte une élite dans la nation, et il vous appartient d'user de votre influence autour de vous afin de répondre à votre tour à l'appel éloquent de M. le Ministre des finances.

» Il vous sera facile de démontrer qu'il est du devoir de tous les bons Français d'apporter à la Patrie leurs économies, grosses ou petites, et lui permettre ainsi de forger à nos héroïques soldats l'instrument de la victoire.

» Vous leur ferez comprendre qu'à l'admirable élan de nos soldats doit répondre un élan non moins empressé de l'épargne publique. Dites leur qu'il s'agit d'augmenter le nombre et la puissance de nos canons, la quantité et la qualité de nos munitions, afin de hâter la fin de la guerre et d'épargner aussi le sang précieux de nos enfants.

» N'est-ce pas également un impérieux devoir pour tous ceux qui détiennent encore de l'or de l'échanger contre de bonnes et solides Rentes françaises 5 %, constituant à l'heure actuelle un superbe placement qu'ils ne retrouveront probablement plus? Et, en outre, le moment n'est-il pas proche où l'or ne sera qu'une gêne honteuse pour celui qui l'aura conservé, car, nous l'avons déjà dit dans un précédent appel, il ne pourra s'en servir sans révéler à tous son manque de patriotisme.

» Au surplus, Messieurs, les arguments décisifs que vous pourrez invoquer dans votre propagande sont trop nombreux et vous les connaissez trop bien pour qu'il soit nécessaire d'insister plus longtemps auprès de vous, qu'il nous suffise de vous répéter les derniers mots du discours de notre éminent ministre, M. Ribot :

« Que deviendraient demain ses réserves » si la France devait être vaincue ? Elles se» raient la rançon de la défaite au lieu d'ê» tre le fruit de la victoire. »

DECORES. — Voici les noms des officiers, sous-officiers et soldats qui ont été décorés jeudi matin, par le général Baril, au cours d'une prise d'armes de la garnison.

La croix de chevalier de la Légion d'honneur au capitaine Moisan; la médaille militaire à l'adjudant Castelle et au soldat Magot, et la croix de guerre au soldat Barrère.

CITATION. — Sont cités :

A l'ordre du régiment :

Le caporal Lucien Thévenet, du 108e d'infanterie : « A progressé malgré des pertes sérieuses, dans un boyau ennemi battu par des grenades et des mitrailleuses, donnant l'exemple d'un grand courage. »

A l'ordre de l'armée :

Le sergent Maurice Pinard-Legry, du 308e, maire de Rouffignac : « A fait preuve du plus grand courage en s'offrant pour porter un ordre à l'artillerie à travers une zone dangereuse; a traversé le champ de bataille sous le feu; a fait trois prisonniers. »

Le sous-lieutenant Jean-Léonard Dupuy, du 108e : « Malgré un feu de mousqueterie assez violent, a entraîné sa section à l'assaut et malgré un très violent bombardement, a mis rapidement en batterie sa section de mitrailleuses dans la tranchée conquise. »

Notre compatriote Jean-Paul Magot, soldat au 15e d'infanterie : « S'est vaillamment conduit en toutes circonstances. A été grièvement blessé. Amputé de la jambe gauche. » (Médaille militaire.)

PROMOTION. — Sont promus sous-lieutenants :

M. F.-J. Brachet, sergent au 96e, affecté au 257e d'infanterie.

M. Lonzy, adjudant au 96e, maintenu au corps.

M. E. Lachaud, adjudant au 96e, maintenu au corps.

DEUX NOUVEAUX BARRAGES. — La Société Energie-Electrique du Sud-Ouest ayant demandé l'autorisation de faire construire deux barrages, l'un à Mauzac et l'autre à Lalinde, M. le Préfet de la Dordogne vient de prendre un arrêté et de prescrire l'enquête d'usage.

Le 28 décembre, date de l'expiraton du délai, la commission d'enquête se réunira à la sous-préfecture : cette commission sera composée de MM. Emile Chassagne, négociant; André Faisandier, industriel; Rival, industriel; Roudier, industriel-métallurgiste, et Armand Vieillefour, négociant.

M. Rival est désigné comme président de la commission.

VOLS ET ARRESTATIONS. — A la suite d'une plainte déposée entre les mains de M. le Commissaire de police par M. Raoul Paviot, négociant à Bergerac, pour vols de charbon commis à son préjudice, une enquête a été ouverte et a amené l'arrestation d'un journalier, qui reconnait une partie des vols reprochés.

Transféré vendredi soir au parquet de M. le Procureur de la République, il a été, après interrogatoire, écroué à la maison d'arrêt.

Cette affaire est à l'instruction.

— Dans la nuit du 3 au 4 courant, les gendarmes Baleyte et Puygauthier, de la brigade à cheval de notre ville, en tournée de nuit, ont vu, au Saut, venant de la route de Pombonne, un individu poussant une charrette chargée de bois en partie vert. Interrogé par eux, il déclara avoir ramassé le bois sur le territoire de la commune de Queyssac.

Mandat de dépôt a été décerné contre ce travailleur de nuit.

Recherches de Soldats

Les Soldats recherchés et les Soldats qui recherchent leurs familles

Prière aux grands blessés, médecins ou infirmiers revenant d'Allemagne ou des régions envahies de vouloir bien donner des nouvelles des soldats suivants :

Jean Lalande, du 344e d'infanterie, 19e compagnie, disparu le 20 août 1914 à Faxe-Fonteny. Jean Larivière, du 9e de ligne, 10e compagnie, disparu le 30 décembre 1914. Ecrire à Mme Lalande, 10, cité Lisbonne.

Pierre-Félix Loustau-Carrère, du 344e d'infanterie, 19e compagnie, disparu le 20 août 1914 à Faxe-Fonteny. Ecrire à Mme Loustau, 143, rue Lecocq.

Henri Boursiquot, soldat au 57e d'infanterie, 4e compagnie, disparu le 11 octobre 1914, à Craonne. Aviser Mme Blanchet, à La Folie, Saint-Sulpice-d'Arnoult (Charente-Inférieure).

Jean-Gabriel Ladeilh, du 6e d'infanterie, 1re compagnie, blessé et disparu le 29 août 1914 à Origny-Sainte-Benotte (Aisne). — Aviser M. Jules Ladeilh, 8, rue de Guienne, Bordeaux.

Henri-Roger Gaillard, du 57e d'infanterie, 11e compagnie, disparu à Guise le 28 août 1914. — Aviser M. Gaillard, 105, rue Judaïque, Bordeaux.

Jean-Gustave Gonthier, du 57e d'infanterie, 11e compagnie, disparu à Guise le 28 août 1914. — Aviser M. Gonthier, 45 bis, rue Brizard, Bordeaux.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES

— Elie Martineau, Baignes. — 1. Le double de la solde en France de 200 fr. à 400 fr. par mois. — 2. Non. — 3. 600 fr. — 4. Oui, demande au ministre des finances (bureau de tabacs).

— Georges Desplats, Nastringues. — Non, au mois de juin seulement.

— Albe Félix-Behiès. — Droit non, puisque l'allocation ne doit être accordée qu'aux familles les plus nécessiteuses.

— Henri Dunat, Urepel. — Impossible de vous renseigner.

— R. Guillaume, Bayonne. — Il n'y a de nominations au grade supérieur que pour les officiers qui sont au front.

— J. Ducler, Magnan. — 1. Ils seront probablement mobilisés sous peu jusqu'à 1891. — 2. La date n'est pas officiellement connue. — N'est pas envisagé pour l'instant.

— P. Gary, bureau du génie, Agen. — 1. Non, service actif (spécialités). — 2. Non. — 3. Les derniers mois de chaque trimestre.

LE PLANTON DU GENERAL

Nous rappelons à nos lecteurs que ceux d'entre eux qui voudront bien joindre à leur demande de renseignement une enveloppe timbrée à leur adresse recevront le plus rapidement possible une réponse par lettre. Cette manière de procéder est surtout préférable lorsque le renseignement demandé est urgent.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 5 Décembre

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées dans le nord et l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 26m/m d'eau au fort de Servance, 14 à Calais, 12 à Cherbourg, 10 au Mans, 6 à Nantes, 3 à Besançon, 2 à Cette. Ce matin, le temps est généralement couvert, et les pluies continuent dans l'Ouest et dans l'Est, où l'on signale du brouillard.

La température a baissé sur nos régions, sauf dans le sud. Ce matin, le thermomètre marquait —9° à Bodoé, 0 à Stornoway, 5 au puy de Dôme, 5 à Dunkerque, 10 à Cherbourg et à Paris, 12 à Nantes, 13 à Marseille et à Nancy, 14 à Clermont-Ferrand, 16 à Alger, 20 à Biarritz.

En France, des pluies sont encore probables, avec temps doux.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 4 décembre 1915

Cours relevés par le service de l'inspection des marchés halles centrales de Bordeaux :

Agneaux. — Pays, les 100 kilos, 260 à 320 fr.; Périgord, 200 à 280 fr.

Cèpes. — Champignons de Paris, le kilo, 2 fr. 10 à 2 fr. 20.

Coquillages. — Huîtres vertes, le cent, 3 fr. 50 à 7 fr. 50; gravettes, 1 fr. 50 à 3 fr.; portugaises, 1 fr. 25 à 2 fr. 50; moules, le colis, 8 à 11 fr.; palourdes, 5 à 6 fr.

Fruits. — Châtaignes Périgord, les 100 kilos, 18 à 20 fr.; citrons, le cent, 5 à 9 fr.; mandarines, le cent., 5 à 8 fr.; noix sèches, les 100 kilos, 70 à 80 fr.; oranges, le cent, 4 à 7 fr.; pommes diverses, 20 à 50 fr.

Lapins. — Lapins morts petits, les 100 kilos, 230 à 240 fr.

Choux-fleurs du pays, la douz., 1 fr. 50 à 10 fr.; choux de Bruxelles, le kilo, 90 à 95 cent.; choux pommés, la douz., 1 fr. 70 à 6 fr. 50; céleri, la douz., 60 cent. à 2 fr.; chicorée, la douz., 60 cent. à 1 fr. 50; cresson, 80 cent. à 1 fr. 50; carottes, le paq., 20 à 90 cent.; épinards, la douz., 1 fr. 40 à 1 fr. 70; laitues, la douz., 70 c. à 1 fr. 20; navets, la douz., 15 à 75 cent.; oseille, 30 à 40 cent.; pommes de terre vieilles, les 100 kilos, 12 à 16 fr.; raves, la douz., 40 cent. à 1 fr. 40; salsifis, 70 cen. à 1 fr. 40.

Oies. — Oies plumées, Midi, la pièce, 8 à 10 fr.; oies dépouillées, du Poitou, la pièce, 6 à 8 fr.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, 205 à 210 fr.; Nord, 200 à 205 fr.

Poisson de mer. — Anguilles grosses, le kilo, 2 fr. 30 à 2 fr. 40; moyennes, 1 fr. 50 à 1 fr. 60; petites, 60 à 80 cent.; barbues, 3 à 3 fr. 25; crevettes (Arcachon), 2 à 4 fr.; éperlans ou trogues, le cent, 1 fr. à 2 fr. 25; grondins gros, les six, 8 à 11 fr.; moyens, 5 à 6 fr.; petits la douz., 2 à 3 fr.; langoustes, le kilo, 5 fr. 50 à 6 fr.; maquereaux, le cent, 10 à 40 fr.; martrames, la pièce, 6 à 12 fr.; merlans, la douz., 80 cent. à 1 fr.; merlus, le kilo, 2 à 2 fr. 25; mulets moyens, 2 fr. à 2 fr. 50; raies, 60 à 80 cent.; rougets barbets, la douz., 1 fr. 50 à 4 fr.; rousseaux, 4 à 8 fr.; sardines de Bayonne, le cent, 4 à 5 fr.; soles grosses, le kilo, 5 à 6 fr.; moyennes, 4 à 5 fr.; petites, 2 à 3 fr.; turbot, le kilo, 3 fr. à 3 fr. 25.

Poisson d'eau douce. — Asseges, 1 fr. 25 à 1 fr. 40; brochets, 2 fr. 80 à 3 fr.

Volailles. — Canards, les 100 kilos, 270 à 290 fr.; dindes gros, 250 à 280 fr.; dindonneaux, 270 à 300 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 15 à 20 fr.; gras, 30 à 34 fr.; moyens, 25 à 28 fr.; pintades, 60 à 80 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 250 à 27 5fr.; poulets, 320 à 360 fr., le tout poids mort.

COURS DES VIANDES

Relevés par le service de l'Inspection des halles centrales de Bordeaux

Bordeaux, 4 décembre.

Bœufs ou Vaches	Les 50 Kos		Moutons	Les 50 Kos	
1/4 derrière, bne qualité ....F.	100 à	110	1re qualité....F.	110 à	120
1/4 devant dito	90	100	2e qualité.......	95	105
Esquinaut ou aloyau	115	125	3e qualité.......	85	95
Pièces cuis. dét.	130	140	Fendus..........	120	130
Entredeux couv.	90	100	Charnus.........	85	95
Vache bonne				La pièce	
1er choix.........	70	80	Abat d'abattoir complet.......	13 à	15
2e choix.........	60	70	Abat d'expédition complet..	10	12
3e choix.........	50	60			
Veaux			**Porcs**	Les 50 Kos	
Extra...........	110	120			
1re qualité........	100	110	1re qualité........	89 à	93
2e qualité........	90	100	2e qualité........	76	80
3e qualité........	»	»			

Vente très difficile.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 4 décembre.

Essence de térébenthine. — Calme. — Disponible : 45 sh. 10 den. 1/2; à trois mois, 46 sh. 9 den.; éloigné, 45 sh.

Résine. — Disponible : 21 sh.

Revue de la Semaine

Bordeaux, 5 décembre

GRAINS ET FARINES

Blés. — Les pluies abondantes et relativement chaudes de ces derniers jours ont activé la végétation des blés en terre, tout en permettant de poursuivre les derniers ensemencements.

L'état cultural paraît satisfaisant dans toutes les directions, et il faut espérer que la pousse aura bientôt assez de force pour résister aux gelées.

Les transactions sont sans importance en raison de l'indécision des acheteurs et de la difficulté des transports, qui ne permettent guère l'exécution des affaires déjà traitées. Les offres de la culture ne paraissent d'ailleurs pas abondantes, mais la meunerie restreint en général ses achats, voulant attendre que la loi sur le ravitaillement civil soit appliquée.

Les cours s'inscrivent, par suite, sans grands changements sur la semaine passée et les prix sont plutôt faibles.

D'après les derniers renseignements, les récoltes de l'Argentine et de l'Australie se présentent en d'excellentes conditions, et les marchés américains ont par suite accusé un nouveau mouvement de faiblesse.

On cote : Blés du Centre et du Poitou, 31 fr. à 31 fr. 25 les 100 kilos, départ; blés du pays, 26 fr. à 26 fr. 25 les 80 kilos, aux usines.

Farines. — La taxe sur les farines a déjà été appliquée dans quelques départements de notre région; mais la meunerie ne peut guère s'approvisionner en blés indigènes.

Les cessions faites par le ministère du commerce s'expédient assez lentement, et, par suite, les offres en farines indigènes sont à peu près nulles. La mairie de Bordeaux et la préfecture de la Gironde continuent à approvisionner la boulangerie, grâce à de nouvelles réceptions de farines américaines.

On cote : Farines américaines, 44 fr. à 44 fr. 50 les 100 kilos logés, sur quai Bordeaux (prix officiel); farines premières de cylindre du Haut-Pays, 45 fr. à 45 fr. 25 les 100 kilos logés, gares ou quai Bordeaux.

Issues. — Les cours restent très fermes et le commerce trouve difficilement de marchandise.

On cote : Son gros écaille, 19 fr. 50 à 20 fr. les 100 kilos; ordinaires, 18 fr. 50 à 18 fr. les 100 kilos; repasse fine, 2 fr. les 100 kilos; ordinaire, 20 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Maïs. — Les cours sont en nouvelle hausse; la difficulté des expéditions est toujours aussi grande par suite du manque de matériel.

On cote : Roux Plata disponible, 28 fr.; sur décembre, 28 fr.; blanc Plata, sur décembre, 29 fr. 50 les 100 kilos logés, sur quai Bordeaux.

Avoines. — Les expéditions se font toujours très difficilement, et il serait temps que des mesures sérieuses soient prises, car la situation devient délicate pour les pays de consommation. Les réquisitions au départ viennent encore augmenter le difficultés d'approvisionnement. Sur notre place, le disponible est assez rare et tenu à des prix élevés, le commerce ne pouvant se remplacer.

On cote : Grises du Poitou disponibles, 32 fr. à 32 fr. 50 les 100 kilos, gare Bordeaux; grises de Bretagne, 32 fr. les 100 kilos nus, gares ou quai Bordeaux.

Orges. — Les cours restent très fermes.

On cote : Orge de pays, 31 fr. 50 les 100 kilos, gares Bordeaux.

Seigles. — Sans affaires. Cours nominaux.

On cote : Seigle de pays, 30 fr. les 100 kilos, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantité de 10,000 kilos, comptant net, gares ou quai Bordeaux.

TARTRES ET DÉRIVÉS

Rien à signaler d'intéressant pour cet article durant la huitaine écoulée. Les affaires sont limitées aux besoins urgents, et les prix inchangés.

On cote :

Lie cristallisation, le degré, de 1 fr. à 1 f. 20.

Tartres, selon rendement, le degré, de 1 fr. 85 à 1 fr. 95.

Cristaux de tartre, le degré, de 2 fr. 05 à 2 fr. 15.

Crème de tartre, les 100 kilos, 350 à 370 fr.

Acide tartrique, les 100 kilos, 590 à 600 fr.

SOUFRES

Soufre sublimé, les 100 kilos, 27 fr. 50.

Soufre trituré, raffiné, 23 fr. 50.

SULFATE DE CUIVRE

Dans un article plein d'intérêt « Prévoyances économiques », paru dans notre numéro du 3 décembre, mon excellent collaborateur signale aux acheteurs de sulfate de cuivre combien ils auraient profit à ne pas, par une demande autant affolée, fausser les prix du sulfate de cuivre et faire ainsi le jeu de la spéculation. Il n'est pas possible que les pouvoirs publics, dont la sollicitude se manifeste avec tant d'énergie au profit de l'agriculture, ne prennent en mains les intérêts de la viticulture et assurent par des moyens en leur pouvoir l'approvisionnement nécessaire pour combattre efficacement les maladies cryptogamiques qui ont décimé nos vignobles en 1915.

Il s'agit de la conservation d'une des premières ressources du pays, nul doute que la cause trouve des défenseurs.

A. T.

MÉTAUX

On cote :

Cuivre rouge, en planches, les 100 kilos, 390 fr.

Cuivre jaune, en planches, les 100 kilos, 405 fr.

Plomb, saumons, les 100 kilos, 85 fr.

Plomb, tuyaux, les 100 kilos, 101 fr.

Plomb laminé, les 100 kilos, 112 fr.

Zinc laminé, Vieille-Montagne, les 100 kilos, 297 fr.

Etain Détroit, les 100 kilos, 550 fr.

Etain Harwey, les 100 kilos, 545 fr.

Etain Banka, les 100 kilos, 550 fr.

Antimoine, les 100 kilos, 350 fr.

CHRONIQUE VINICOLE

Bordeaux, 5 décembre.

Après une période de froid un peu excessif pour la saison, mais qui fut favorable aux vins en chais et aux travaux aux vignobles, la température, redevenue normale pour notre région et sans excès d'humidité, va permettre d'effectuer la taille dans de bonnes conditions et aussi rapidement que pourra le permettre la main-d'œuvre réduite dont on peut disposer.

Les affaires restent actives sur les vins courants et rares sur les vins fins. Notre confrère la « Feuille vinicole de la Gironde » signale des ventes de 1914 en crus paysans et artisans de 550 à 575 fr. le tonneau, logé, et du 1915, même qualité, de 440 à 450 fr. le tonneau, nu. En vins blancs, on indique la vente de 1913 Gabarnac à 800 fr., logé, et divers chais de l'Entre-Deux-Mers à 500 fr. logé, pour des 1914.

En Dordogne, quelques affaires en 1915, de 420 à 440 fr., nu.

A. T.

HERAULT

Béziers. — La Chambre de commerce de Béziers nous communique la cote officielle des alcools et des vins.

Alcools : 3/6 de marc, 86 degrés, de 210 à 215 fr.; 3/6 de vin, 86 degrés, de 250 à 255 fr.; eau-de-vie de vin de Béziers, 52 degrés, 160 fr., l'hectolitre nu, pris chez le bouilleur, tous frais en sus.

Vins rouges : de 49 à 53 fr., selon degré, qualité et conditions.

Vins rosés : de 50 à 53 fr.

Vins blancs : de 52 à 56 fr.

L'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus.

SULFATE DE CUIVRE 99-100
VAN CABEKE, 9, rue Richepanse, Paris

Alcools sur Place

La Bourse de Paris n'établit pas de cours, les stocks ayant été réquisitionnés.

Ainsi que nous le faisions prévoir, le gouvernement a fixé le cours des alcools rétrocédés, qui font route comme suit :

111 fr. l'hecto nu, les 90 degrés, franco gare destinatrice, pour les alcools de betteraves;

117 fr. l'hecto nu, les 90 degrés, franco gare destinatrice, pour les alcools de grains, degré et quantité de départ, la marchandise voyageant aux risques des acheteurs.

Alcools étrangers : Les alcools étrangers restent offerts de 210 à 250 fr., droits de douane acquittés.

Taxe de fabrication pour 1915-1916 : 2 fr. 50 par hecto.

Rhums

Navire en déchargement, st. « Niagara ».

Navire attendu, st. « Californie ».

Rhum Martinique : la revente est payée de 135 à 145 fr. Marchandise très rare.

Rhum Guadeloupe : sans vendeurs.

Rhum Réunion : sans vendeurs.

Rhum Demerara : cours, de 210 à 220 fr. l'hectolitre logé, degré tel quel, non dédouané.

Rhum de la Jamaïque : cours, de 230 à 250 fr. l'hectolitre logé, degré tel quel, non dédouané.

Stock des rhums en douane au 30 novembre 1915 : Martinique, 2,741 hectos; Guadeloupe, 1,906 hectos; Réunion, » » hectos; divers, 259 hectos. Ensemble, 4,897 hectos.

REVENU 8 à 15% suivant l'âge, EN RENTE sur l'ETAT en achetant à CAISSE MOBILIÈRE, 41, Boulevard Capucines Paris, la jouissance viagère d'un titre rente sur l'Etat que l'acquéreur reçoit mis à son nom par le Trésor.

Dans tous les Cafés demandez un Quart CÉLESTINS
Avant le repas le meilleur apéritif
Après le repas le meilleur digestif

Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni.

LE GRAND EMPRUNT
DE LA DÉFENSE NATIONALE
POUR LE SALUT DU PAYS!

C'est un noble spectacle qu'offre en ce moment le pays tout entier. Les souscriptions à l'Emprunt pour la victoire s'accumulent. Les Français répondent avec grand élan à l'appel qui leur a été adressé.

Car il faut qu'il n'y ait aucune exception. Il faut que les souscriptions représentent un vote moral et patriotique. Il faut enfin que par notre unanimité, nous prouvions à l'ennemi que nous ne consentirons jamais à le laisser maître même d'une parcelle du pays, que nous ne nous soumettrons jamais à l'esclavage et, qu'au contraire, nous voulons la guerre à outrance jusqu'à la victoire.

La tâche pour ceux qui ont des disponibilités est aisée. Grâce aux facilités accordées, pauvres comme riches sont à même de remplir leur devoir qui, au fond, n'est qu'un acte de sauvegarde pour eux. Qu'ils souscrivent de toutes leurs forces à la Défense nationale. Qu'ils ne gardent rien de leurs réserves d'autant plus qu'en faisant la bonne action pour la patrie ils font aussi la « bonne affaire ».

PROSTATE
ET MALADIES DES VOIES
URINAIRES

L'homme souffre et meurt par son appareil urinaire et particulièrement par sa prostate beaucoup plus que par n'importe quel autre organe. Il n'existe pas de maladies entraînant des conséquences aussi pénibles et désastreuses, tant au moral qu'au physique. Or, il est parfaitement prouvé aujourd'hui que les maladies urinaires les plus invétérées et les plus graves (hypertrophie de la prostate, prostatite, urétrite, cystite, goutte matinale, filaments, rétrécissements, besoins fréquents, rétentions, etc.) sont guéries radicalement et rapidement sans interventions dangereuses, **sans opération**, par la nouvelle et **sérieuse** méthode du **Laboratoire Urologique, 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.** Cette nouvelle méthode scientifique, extrêmement efficace et tout à fait spéciale, possède une puissance curative profonde considérable; elle conduit sûrement à une véritable guérison complète et définitive, tout en étant absolument inoffensive et facilement applicable par le malade, sans perte de temps. Il suffit d'écrire avec détails pour recevoir **gratuitement** une consultation particulière, claire et précise.

Petit Dictionnaire
Orthographique
de Poche

Ce dictionnaire, tout à fait original est uniquement orthographique.

37.500 mots *sont réunis en 240 pages petit format et l'on trouve,* auprès de chacun d'eux, *la solution de* toutes les difficultés, *orthographiques et grammaticales (accents, pluriels, irrégularités, syntaxe, conjugaison, prononciation).*

Ce point de vue orthographique et grammatical a été négligé dans les dictionnaires dits de poche et n'a jamais été traité de façon aussi complète et aussi pratique dans les meilleurs dictionnaires de classe ou de bureau.

Ce livre unique, répondant à un besoin réel, est indispensable à tous pour écrire correctement.

Présenté sous une élégante reliure, ce dictionnaire est en vente au prix de 1.25 dans les Magasins et Dépôts de La Petite Gironde ainsi que dans toutes les Librairies

Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 25 adressé au Directeur de La Petite Gironde, 8, r. de Cheverus, Bx

En vente dans les Magasins de la PETITE GIRONDE
LIVRE D'OR
des Expositions Internationales
BRUXELLES 1910

Un grand volume de 170 pages, format 28 x 38 centimètres, impression sur papier couché, avec un grand nombre de belles illustrations, notamment des vues des principales villes de Belgique et des œuvres d'art les plus remarquables.

Prix : 3 fr. 50

Envoi franco gare (par colis postal) contre mandat-poste de 4 fr. adressé au directeur de la « Petite Gironde », à Bordeaux.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges TOUCHON.

REGARDEZ CE COLOSSE

Regardez ce colosse, c'est le Charbon de Belloc.. Il vous guérira.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 2 francs. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un échantillon de CHARBON DE BELLOC (poudre ou une petite boîte de PASTILLES BELLOC) à toute personne qui en fait la demande de la part de la *Petite Gironde.*

606 VOIES URINAIRES — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. SÉRO-CLINIQUE rue Vital-Carles, 28, BORDEAUX. *Guérison en une séance des* Rétrécissements *et des* Ecoulements.

MALADES *Vous qui souffrez de:* cœur, estomac, diabète, albumine, constipation, entérite, rhumatisme, prostatite, goutte, obésité, eczéma, neurasthénie, etc. Guérissez-vous par la méthode ABSOLUMENT VEGETALE de M. l'Abbé WARAÉ, Curé de Martainneville (Somme). Brochure Gratuite.

VIN EXTRA 55 fr l'hectolitre nu, 27, r. Peyronnet VINICOLE NOUVELLE 55 fr l'hectolitre nu.
VINICOLE NOUVELLE informe ses clients que les livraisons CIDRE sont suspendues jusqu'à l'arrivée des wagons en cours de route.

MALADIES des VINS. Préservateur légal toutes altérations. Traitements légaux. *Doerzapff, 3, pl. Parlement, Bordeaux*

52 fr. l'hecto, VIN extra. 24, rue de Saget, Bx.

Les meilleures leçons de Conduite automobile vous seront données chez BURGALASSE, 190, rue Judaïque, Bx.

RECOUVREMENTS A FORFAIT, Ach. de t. créanc., Rue Pessac, 164, Bx. Cabinet Cambon

Locations
Appartements vides ou meublés. Bureau AKA, 12, Gal.-Bordelaise.

HUITRES fraîches d'Arcachon, expédiées directement par le producteur : 100 très grosses, 4 f. 75; moyennes, 3 f. 75, rendues franco contre mandat d'avance adressé à M. B. IVON, à La Teste (Gironde).

Pas de bon café sans Chicorée CAOUA GARANTIE PURE

Mariages sérieux pr J. le Réveil, 6 bis, r. du Sénéchal, Toulouse.

BEAU CAMION grande marque, 3 tonnes, couvert toile caoutchouc, 28 HP, 40 en palier, bandages pleins neufs 4 roues. TOURNY-GARAGE, 143, r. Palais-Gallien.

LOCATION mach. écrire Underwood, Remington et autres marq. dep. 10 fr. p. m. Px spéc. pour mobilisés, 52, all. Tourny.

REPRÉSENTANTS demandés partout pour vendre en campagne Météorifuge et spécialités vétérinaires. Conviendrait à mutilés de la guerre. — Ecrire : Adrien Sassin, à Orléans.

IMPORTANTE MAISON ANGLAISE papeterie, ayant dépôt Paris, dem. repres. p. Bordeaux. MACAULAY, p. rest. Bx.

"ELESKA"

On dit que :
Le Cacao ELESKA c'est S. KI
Ou bien encore :
Le Cacao S. KI c'est ELESKA
Etui tasse : 0f15
FABRE FRÈRES, représentants, Bordeaux.

JE NE FUME QUE LE NIL

PRIX 1 franc EN VENTE PRIX 1 franc
Dans tous les Magasins et Dépôts de la *Petite Gironde :*
AGENDA pour 1916
(Supplément à l'*Annuaire de la Gironde*)

Cet Agenda, solidement cartonné, est édité à un jour par page, pour l'inscription des recettes et dépenses, avec colonnes réservées aux chiffres. Il donne une page récapitulative par mois et permet de mentionner journellement les rendez-vous, engagements et notes.

Par son format pratique et son heureuse disposion, il est indispensable aux Maîtresses de Maison, ainsi qu'aux Commerçants. Son prix très modique le met à la portée de tous.

Envoi franco contre mandat de 1 fr. 25 adressé au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux

VENTE PUBLIQUE
Nantissements de Stocks divers
Le lundi 6 décembre 1915 et jour suivant s'il y a lieu, chez M. René FERBOS, 62, quai Chartrons, Bordeaux, d'environ 830 barriques, 300,000 bouteilles et 12,000 demi-bouteilles vins rouges et blancs diverses années, plus vins de liqueur et eau-de-vie.
Ministère P. MOREAU et L. FERMES-DUBROCA, courtiers assermentés.
Dispositif chez R. FERBOS.

VENTE AUX ENCHÈRES
Mercredi 7 décembre, à 11 h., place d'Aquitaine: UN CHEVAL de la réforme de gendarmerie.

Réformé, 32 ans, père de famille, référ., conn. trav. bur., transports, dem comptabilité 2 h. p. jour ou emploi soir. Ecr. Simon, 16, rue Sainte-Colombe.

Comptable très expérimenté, disposant 3 heures par jour, s'offre. Ecrire Baptiste, caisse du journ.

ON DEM. p. matinée femme serv. 30 35 a. Bon. référ. exigées. S'adr épicerie 205, bd Caudéran.

Propriété dde Gironde, vignes ou terres. Despujols, notaire, Bx.

A V. échoppe avec écurie. Prix, 3,000 fr. Pressé. Adr. jnal.

BON COMPTABLE demandé. Bons appointements. S'adr. ou écrire Petite Gironde », Tarbes.

PILE « ELECTRA » à l. p. longue durée, l. p. forte intensité. Nombr modèles de lampes de poche av. ampoule augment la lumière. A. Signoret, 241, r. Ste-Catherine.

G. S. remercie Mlle Louis, 57, rue d'Arès, Bdx, de son acte de probité. — Félicitations.

J. F. B. S. Baccalauréats don. leç. franç., latin, anglais, etc. Ecr. Farnan, 35, rue Menuts.

90,000 fr. à prêter sr hyp., titres. Cazajous, r. Ste-Catherine, 49.

SUIS ACHETEUR BOUTEILLES toutes sortes à domicile, cuivre, zinc, plomb. — Jean, 137, rue du Tondu, Bordx.

CHARCUTERIE FINE
Achetez-la
Aux Produits FÉLIX POTIN
6, rue Michel-Montaigne

COURS sténo-dactylo, langues vivantes, comptabilité, leçons particulières et forfait obt. situat. 52, allées de Tourny, Bordx.

ON DEMANDE comptable 2 à 3 heures par jour. Ecrire avec prétents Abadie, 19, r. Lecocq.

OCC. CHAMBRE Renaissance noyer, riche, 4 pièces.

CHAMBRE mil. fon noyer, 4 pces, arm. 2 ptes, état neuf, som., 450 fr. Hall du Mobilier, 39, c. Tourny.

VERMOUTH 150 hectos à céder à de bonnes conditions. Ec. Frester, Ag. Havas.

Broderies
EN TOUS GENRES
DESSINS LEÇONS
PRIX MODÉRÉS
Mlle MEYRE
82 — Rue Judaïque — 82
BORDEAUX

LATTES plâtrier sapin à vend Peyrot, 8, place Tourny, Bdx.

Jeune fille, deux baccalauréats, donnerait leçons français, latin, sciences. Ec. Mlle Marite, bur. jl.

Dame de mobilisé, 31 ans, au courant comptabilité, travaux de bureau et caisse, bonne écriture, demande emploi. Références. Mme Soulayrès, 30, r. Argentiers.

Margeuse-Papetière demande emploi. Mme Dubéros, 11, cité L'Hérisson, Bordeaux.

PERDU le 4 portefeuille avec papiers et somme importante. Rapp. 5, rue St-Médard. Bne réc.

PERDU p. apprentie blouse rouge taffetas. Rapp. 31, r. Desse.

PERDU sac drap noir jeudi, contenant chapelets, livres prières. Rapp. avenue Mirmont, 17. Réc.

A VENDRE
AUTOMOBILE Rolland-Pilain état neuf (genre coupé de ville), 10-12 HP (carrosserie Gerbau, carburateur Zénith). 3 vitesses. Conduite intérieure, plus trois places. Eclairage électrique (pile sèche) à l'intérieur de la voiture. 2 pneus, 2 chambres à air de rechange, roue de secours complète.
Prix demandé : 8,000 francs.
S'adresser 40, rue Tourat, 11 heures à midi, 6 à 7 heures soir.

MAISON J. MAURIN
8 MAISONS DE VENTE A BORDEAUX
La mieux assortie, le meilleur marché.

"VASELINE" CHESEBROUGH
Ce produit découvert en 1869 par ROBERT A. CHESEBROUGH, qui lui a donné le nom de "VASELINE" mot créé et inventé par lui, était absolument inconnu avant cette époque.
SE VEND EN TUBES { Pure et Boriquée...... 0 fr. 50 / Mentholée et Parfumée... 0 fr. 70
EN FLACONS { Blanche pure...... 1 fr. 10 et 2 fr. 25 / Blanche parfumée.... 1 fr. 40 et 2 fr. 75
Boîtes fer blanc. Blanche pure : 250 grammes.... 2 fr. 75 — 500 grammes.... 4 fr. 25
La "VASELINE" CHESEBROUGH stérilisée est une pure gelée de pétrole raffiné que l'on cherche à copier, depuis quarante ans, sans y parvenir. Elle est indispensable dans toutes les familles, depuis le bébé jusqu'aux personnes les plus âgées, contre toutes les irritations et affections de la peau, très efficace pour guérir brûlures, coupures, piqûres, gerçures, engelures, etc., etc. Elle est incomparable en supériorité à toutes les crèmes de toilette connues.
La Vaseline boriquée et mentholée n'est en vente que dans les Pharmacies.
CHESEBROUGH Mfg. Co Consolidated
New-York — Londres — Montréal — Moscou
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES, PARFUMERIES et à la Maison BOURDOIS & WEBER Détail : 27, Rue des Pyramides. Gros : 172, Quai de Jemmapes. PARIS
Concessionnaire pour la France.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 6 décembre 1915

(34)

PRINTEMPS PERDU

Par T. TRILBY

— Cette visite ne te fait pas plaisir, Linette ?

— Mais si, fit-elle vivement. Quelle idée !

— Une idée qui n'a rien d'extraordinaire, car maintenant on chercherait vainement ce qui peut t'amuser.

Le ton de Jacques était si dur que Linette tressaillit, douloureusement froissée; mais comme elle ne voulait aucune discussion, elle répondit en s'en allant :

— Je te quitte, j'ai quelques ordres à donner, Raymonde ne peut tarder.

Sans un mot de tendresse, sans un de ces mots qui font tout pardonner, Jacques la laissa partir. Il regrettait pourtant ce qu'il venait de lui dire; il aurait voulu la rappeler, mais à quoi bon des baisers, puisqu'après chacun d'eux il était plus malheureux ?

Dans le couloir, les petits pas s'éloignaient lentement, on aurait dit qu'à regret ils suivaient le chemin; même un moment, Jacques crut qu'ils s'étaient arrêtés.

Il ne se trompait pas, Linette avait espéré que son mari la rappellerait. Mais elle eut beau attendre un long moment, aucune porte ne s'ouvrit, et la voix si chère ne l'appela pas.

Bien triste, elle descendit pour commander le déjeuner; puis elle fit quelques bouquets avec de gros chrysanthèmes, la fleur de la saison. Sa maison prête, elle prit son ouvrage et un livre, et alla se blottir dans un coin de la terrasse que le soleil réchauffait.

Là, elle fit d'abord quelques points à sa broderie, mais bien vite cela l'ennuya, alors elle ouvrit son livre et essaya de lire, mais ce roman lui parut peu intéressant; elle le ferma presque tout de suite. Elle resta là, ne pensant pas à grand'chose, regardant machinalement les feuilles qui se détachaient des arbres et que le vent emportait très loin. Elle entendit venir l'auto qui amenait sa belle-sœur; elle ne bougea pas. Elle vit la voiture s'arrêter devant le perron, Raymonde en descendre avec ses deux enfants. Dormait-elle, rêvait-elle, elle ne savait pas, mais il lui semblait qu'une force invincible la clouait sur son fauteuil et que quelque chose l'empêchait d'aller au-devant des arrivants. Elle voyait les enfants monter avec un air sage et attentif les grands escaliers de pierre, les petits pieds se posaient tous les deux sur la même marche, puis l'un partait lentement et l'autre, très vite, allait retrouver son camarade.

Arrivés au haut du perron, ils regardèrent le grand escalier qu'ils venaient de gravir tout seuls; alors ils prirent un air fier, très amusant, et croyant qu'ils venaient d'échapper à un grand danger, ils se rapprochèrent de leur mère.

Raymonde leur sourit tendrement, prit leurs petites mains, et tous les trois s'avancèrent vers Linette.

Elle regardait venir cette mère et ces deux enfants avec une telle angoisse, une si affreuse jalousie, qu'elle croyait que cet horrible sentiment allait la faire mourir.

Pour les accueillir, elle essaya de se lever, elle essaya de sourire, mais l'effort fut trop grand, elle retomba sur son fauteuil, sans connaissance.

Lorsqu'elle rouvrit les yeux, tout de suite elle vit Jacques. Il était si pâle, si bouleversé, que Linette éprouva tout de suite le besoin de le rassurer.

— Ce n'est rien, dit-elle, c'est fini.

Puis, voyant Raymonde, elle ajouta :

— Je vous demande pardon de cette réception bizarre, je ne sais pas ce que j'ai eu... peut-être suis-je restée trop longtemps au soleil... Depuis si longtemps nous en étions privés que j'ai voulu en profiter ce matin. J'ai été imprudente, voilà tout.

Appuyée sur Jacques, elle essaya de se lever, et comme elle se sentait forte, elle reprit vivement :

— Ne parlons plus de moi, je vous en prie; je suis si contrariée de ce qui m'est arrivé que vous me ferez plaisir en ne vous en souvenant plus.

Ils s'installèrent sur la terrasse, et comme Linette ne voyait pas les enfants, elle demanda :

— Les petits sont dans le parc ?

— Oui, répondit Raymonde, avec leur gouvernante. Si vous voulez les voir, je vais les appeler.

— Non, non, dit Linette vivement, laissez-les profiter de ce beau temps, il est si rare, je... les embrasserai... plus tard.

Il y eut un court silence, puis Jacques demanda à Raymonde des nouvelles de son mari, si la Suisse lui avait fait du bien, s'il se sentait plus fort. Ils parlèrent aussi des propriétés qu'ils avaient indivises dans le Midi.

Sans se mêler à la conversation, Linette les écoutait, mais ses yeux suivaient deux petites taches blanches qu'on apercevait sur la grande pelouse.

Tout à coup, la jeune femme tressaillit, et sans bouger, elle écouta encore plus attentivement.

Raymonde disait :

— Depuis longtemps je désirais venir te voir, mais avec mon mari toujours souffrant et mes enfants à surveiller, je ne fais pas ce que je veux.

— Je le sais, et je t'assure que je le comprends très bien.

— Heureusement, mais Guy n'est pas comme toi.

Et comme Jacques ne répondait pas, Raymonde ajouta :

— L'autre jour, il m'a envoyé une dépêche me demandant de venir lui parler immédiatement. Je ne pouvais partir, les enfants étaient enrhumés, alors comme je pensais que ce n'était rien de grave, je lui ai écrit pour lui expliquer que tout dérangement m'étant difficile, je le priais de venir à Versailles.

— Il est venu ? demanda Jacques.

— Non, et il ne m'a pas donné signe de vie pendant huit jours.

— Et depuis ?

— Hier il m'a écrit quelques lignes pour me prévenir qu'il repartait pour la Chine. Il quittera Cherbourg samedi prochain.

Cette nouvelle impressionna douloureusement Linette. Elle savait quelle était la cause de ce départ subit... Si Guy ne revenait pas, si quelque maladie le frappait là-bas, loin des siens, ne serait-elle pas responsable de cette mort ?... Avec lui, elle avait été un peu coquette, cousine Marie l'avait bien deviné, et peut-être que, sans cette coquetterie, Guy n'eût jamais pensé à l'aimer ! Pauvre garçon ! comme elle le plaignait !... Dans huit jours, il partirait, personne ne serait près de lui, et il connaîtrait encore l'amertume de ces départs solitaires.

Linette avait beaucoup de chagrin, mais elle ne devait pas le montrer: elle se raidissait contre sa peine, et ses mains crispées se cramponnaient aux bras du fauteuil d'osier sur lequel elle était assise.

Raymonde continuait à parler; elle disait :

— Cette résolution est inexplicable; il avait six mois de congé, comprends-tu cette fantaisie ?

Jacques la comprenait, Jacques avait la certitude, maintenant, que Guy aimait Linette.

Affectant l'indifférence, il répondit :

— Guy a toujours été incompréhensible; c'est un rêveur que notre vie ennuie.

— Mais enfin, protesta Raymonde, jusqu'à présent il n'avait jamais fait cela; il passait ses congés entièrement avec nous. Pendant son séjour ici, il ne t'avait pas parlé de ce projet.

— Non ! du moins je ne me le rappelle pas, fit Jacques.

Puis, se tournant vers sa femme, il lui demanda :

— Et toi, Linette ?

Cette question était toute naturelle, mais pour Jacques elle était décisive. Il n'attachait aucune importance à la réponse de Linette; il savait bien que les mots servent à cacher les sentiments; mais il y avait une chose que la jeune femme ne pouvait pas changer : c'était sa voix, cette voix aux résonances de cristal, que la plus petite émotion voilait.

Les yeux fixés au loin, quelques secondes à peine, Linette fit attendre sa réponse, puis elle dit :

— Il me semble qu'il ne nous avait jamais parlé de ce projet.

Elle avait prononcé ces mots tranquillement, posément, sans le moindre trouble, mais Jacques devina très aisément qu'elle cachait son chagrin.

Pour la mieux écouter, il s'était redressé dans son fauteuil, espérant qu'il allait acquérir, enfin, la certitude que Linette n'avait jamais aimé Guy. Mais cette voix terne, sans timbre, le rejeta brisé au fond de son siège.

Raymonde continua à discuter cette fantaisie; elle fit les suppositions les plus bizarres, se moquant de ce rêveur qui « brûlait » son congé. Elle parla longtemps, sans s'apercevoir que personne ne l'écoutait. Comme on ne lui répondait pas, elle finit par se taire. Linette profita de ce silence, pour se lever. Elle ne pouvait plus garder ce visage impassible, cette immobilité de statue; elle n'avait qu'un désir, s'éloigner quelques secondes pour pouvoir ne plus sourire, alors qu'elle avait envie de pleurer.

Jacques entendit du bruit, alors il comprit que Linette s'en allait.

— Où vas-tu ? demanda-t-il.

Prise à l'improviste, elle balbutia :

— Mais... je... il faut que je monte dans ma chambre, je suis toute décoiffée.

(A suivre)